UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II SOA

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ESSTIC)

BP: 1328 Yaoundé-Cameroun Site Web: <u>www.esstic.cm</u> E-mail : <u>info@esstic.cm</u> Tel. /Fax : 242160880



UNIVERSITY OF YAOUNDÉ II SOA

ADVANCED SCHOOL OF MASS COMMUNICATION (ASMAC)

BP: 1328 Yaoundé-Cameroun Site Web: <u>www.esstic.cm</u> E-mail: <u>info@esstic.cm</u>

Tel. /Fax: 242160880



MÉMOIRE

ENJEUX ET DÉFIS DE L'INFORMATISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE : LE CAS DE L'ESSTIC.

Présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention d'un Master en Information Scientifique et Technique (IST)

Par:

Firmin GOTAN

Soutenu le 27 avril 2023

Sous la direction de :

Dr. Fleur Nadine MVONDO Chargée de Cours à l'ESSTIC

Présidente du jury :

Dr. Esther OLEMBE Chargée de Cours à l'ESSTIC

Membres du jury:

Pr. Louise Lutéine BALOCK

Maître de Conférences à l'ESSTIC

Dr. Jacques Albert MONTY Chargé de Cours à l'ESSTIC

Rapporteur:

Dr. Fleur Nadine MVONDO Chargée de Cours à l'ESSTIC

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	iii
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES ACRONYMES	
LISTE DES SIGLES	ix
LISTE DES TABLEAUX	Xii
LISTE DES FIGURES	xiii
RÉSUMÉ	
ABSTRACT	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1.Le contexte	2
2.L'éclairage de l'objet principal du mémoire	
3.Les objectifs du mémoire	
4.Le cadre théorique	
5.La problématique	
7.La méthodologie	
8.L'annonce du plan	
PREMIÈRE PARTIE :	16
PRÉSENTATION DU CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL	
CHAPITRE I : CLARIFICATION CONCEPTUELLE	17
1.La présentation des concepts clés de l'étude 2.La présentation générale des bibliothèques universitaires de quelques pays	
CHAPITRE II : L'ÉTAT DE L'ART SUR LES ENJEUX ET LE	S DEFIS DE
L'INFORMATISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	45
1.Les enjeux de l'informatisation d'une bibliothèque/Centre de Documentat 2.Les défis de l'informatisation à relever	50
3.Les problèmes à éviter	55

Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC.

DEUXIÈME PARTIE :	60
LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ESSTIC	60
CHAPITRE III : LA PRESENTATION DE L'ETUDE EMPIRIQUE	61
1.La période de l'enquête	61
2.Les personnes enquêtées.	
3.Le questionnaire d'enquête et l'outil de traitement	67
CHAPITRE IV : LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	71
1.L'analyse des résultats	71
2.Les discussions des résultats	
3.L'enquête de satisfaction	75
CONCLUSION GÉNÉRALE	76
BIBLIOGRAPHIE	xvi
ANNEXES	xxvii
TABLE DES MATIÈRES	xxxiii

AVERTISSEMENT

L'Université de Yaoundé II n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur (e).

Enjeux et défis de l'informatisati	ion d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC.
	\grave{A} mes très chers parents pour leur soutien indéfectibl
	nes ires eners parents pour teur soutien inaejection

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire de Master n'aurait pu se faire sans la participation de certaines personnes. Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance envers toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont rendu possible ce travail. Du soutien et des encouragements nous en avons eu, de toutes les personnes physiques ou morales qui nous ont entourées durant notre cursus.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à :

Professeur Alice NGA MINKALA, Directeur de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC);

Au Chef de Département de la filière Information Documentaire, le Docteur Esther OLEMBE pour la rigueur et le professionnalisme qu'elle nous a toujours inculqué tout au long de notre formation;

Au Professeur Thomas MBILA, Coordonnateur du Centre de Documentation de l'ESSTIC, pour nous avoir accueillis au sein de sa structure ;

Au Docteur Fleur Nadine MVONDO, notre Directeur de mémoire pour avoir dirigé ce travail et pour son suivi permanent ;

Au Docteur Jacques Albert MONTY pour sa disponibilité et ses conseils ;

À tous nos enseignants pour leur disponibilité, conseils et orientations donnés.

Nous sommes tout aussi reconnaissants envers :

Notre famille qui prend soin de nous au jour le jour ;

Nos amis, nos camarades de promotion et nos compagnons de stage pour le temps passé et l'expérience vécue ensemble ;

Tous ceux dont les noms ne sont pas cités dans ce travail.

LISTE DES ACRONYMES

AFNOR : Association Française de Normalisation

AGAPE: Application de Gestion Automatisée aux Périodiques

ALS: Automated Library System

ANSI: American National Standards Institute

BAB: Bureau d'Automatisation Bibliothèque

BALLOTS: Bibliographic Automation of Large Library Operation Using a Time-Sharing System

BIT: Bureau International du Travail

BNUS: Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

CANAC: Catalogage National Centralisé

CAPAR : Catalogage Partagé

Cerdotola : Centre International de Recherche et de Documentation

COU: Council of Ontario Universities

CREPUQ: Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec

DBIMIST: Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique

DICA: Division de la Coopération et de l'Automatisation

DICAMES : Archive Numérique Institutionnelle du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

DIVA: Digital Video Archive

ENSSIB: École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ESSTIC: École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication

FAQ: Foires Aux Questions

GED: Gestion Électronique des Documents

IFLA: Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques

INTREX: Information Transfer Experiment

ISIS: Integrated Scientific Information System

ISO: Organisation Internationale de Normalisation

MAB: Maschivelles Austauschformatfür Bibliotheken

MILESS: Multimedialer Lehr-und Lernserver Essen

MIT: Massachusetts Institute of Technology

MMAHLA: Mc Gill Medical and Health Libraries Association

MARC: Machine Readable Cataloguing

MONOCLE: Mise en Ordinateur d'une Notice Catalographique de Livre

NASA: National Aeoronautics and Space Administration

NPAC: National Program for Acquisition and Cataloguing

NTIC: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

NYPL: New York Public Library

Orbit: Online Retrieval of Bibliographic Information Time-shared

OSI: Open Systems Interconnexion

PEB: Prêt Entre Bibliothèques

Rameau: Harmonisation du vocabulaire de description du contenu des documents

Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC.

Riblin: Réseau Informatisé des Bibliothèques/Library Information Network

SIBIL : Système Informatique des Bibliothèques de Lausanne

SID: Système d'Information Documentaire

SUNIST: Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique

Telecat/Unicat: Télécatalogage/Union cataloguing

TIC: Technologie de l'Information et de la Communication

TIP: Technical Information Project

Utlas: University of Toronto Library Automation System

LISTE DES SIGLES

ADBS: Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés

BIU: Bibliothèques Interuniversitaires

BNF: Bibliothèque Nationale de France

BPI: Bibliothèque Publique d'Information

BU: Bibliothèque Universitaire

CBU: Contrôle Bibliographique Universel

CCF: Catalogue Collectif de France

CCF: Common Communication Format

CCN-PS: Catalogue Collectif National des Publications en Série

CCOE: Catalogue Collectif des Ouvrages Etrangers

CDDR: Centre de Documentation pour le Développement

CDE: Centre de Documentation de l'ESSTIC

CDU: Classification Décimale Universelle

CNRTL: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CPI: Catalogue de Périodiques de l'Isère

DBLP: Bureau d'Automatisation des Bibliothèques

DD: Deficit Discover

DFG: Deutsch Forschungs Gemeinschaft

DISNTB: Direction de l'Information Scientifique, des Nouvelles Technologies et des Bibliothèques

DISTB: Direction de l'Information Scientifique et Technique et des Bibliothèques

Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC.

DRM: Digital Rights Management

IBM: International Business Machine

ISBD: International Standard Bibliographic Description

ISDS: International Serials Data System

IST: Information Scientifique et Technique

KVK: Karlsruher Virtuellere Katalog

MTP: Mesures Techniques de Protection

NCLIS: National Commission of Libraries and Information Science

NPAC: National Program for Acquisition and Cataloguing

OCLC: Ohio College Library Center

OCLC: Online Computer Library Center

PEB: Prêt Entre Bibliothèques

QR: Quick Response

RDA: République Démocratique d'Allemagne

RFA: République Fédérale d'Allemagne

RLIN: Reaserch Libraries Information Network

SCD: Service Commun de la Documentation

SGBDR: Système de Gestion de Bases de Données Relationnel

SICD: Services Inter établissements de Coopération Documentaire

SIDC: Scientific Information Dissemination Centers

UFR: Unité de Formation et de Recherche

V3D2: Traitement et diffusion partagés de documents numériques

ZDB: Zeitschriftendatenbank

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population d'étude	. 61
Tableau 2 : Répartition de la population d'étude par sexe	. 62
Tableau 3 : Répartition des enquêtés par niveaux d'étude	. 63
Tableau 4 : Professions des enquêtés	. 64
Tableau 5 : Répartition des enquêtés par spécialités/filières	. 65
Tableau 6 : Nombre de fréquentation des enquêtés	. 67
Tableau 7 : Avis des enquêtés	. 69

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pourcentage par sexe	62
Figure 2 : Fréquence de distribution par sexe	62
Figure 3 : Pourcentage par niveaux d'étude	63
Figure 4 : Fréquence de distribution par niveaux d'étude	63
Figure 5 : Pourcentage par profession	64
Figure 6 : Fréquence par profession	64
Figure 7 : Pourcentage des étudiants enquêtés par spécialités/filières	65
Figure 8 : Fréquence des étudiants enquêtés par spécialités/filières	65
Figure 9 : Pourcentage des enseignants-chercheurs enquêtés par spécialités/filières	66
Figure 10 : Fréquence des enseignants-chercheurs enquêtés par spécialités/filières	66
Figure 11: Pourcentage du nombre de fréquentation des enquêtés	67
Figure 12 : Fréquence du nombre de fréquentation des enquêtés	67
Figure 13 : Pourcentage de fréquentation des enquêtés	71
Figure 14 : Fréquence de fréquentation des enquêtés	71
Figure 15 : Pourcentage des avis concernant l'information du fonds documentaire	72
Figure 16 : Fréquence des avis concernant l'information du fonds documentaire	72
Figure 17 : Pourcentage des avis des enquêtés concernant la mise en réseau	73
Figure 18 : Fréquence des avis des enquêtés concernant la mise en réseau	73
Figure 19 : Pourcentage des avis des enquêtés concernant le Prêt Inter Bibliothèques	74
Figure 20 : Fréquence des avis des enquêtés concernant le Prêt Inter Bibliothèques	74

RÉSUMÉ

L'informatisation d'une bibliothèque est une activité qui a ouvert les portes aux chercheurs pour l'accès au fonds documentaire diversifié à distance. Pourtant, nous avons remarqué que les institutions universitaires n'accordent que très peu d'importance à cette offre logicielle, de même que le coût et les résultats ne répondent pas toujours aux exigences recommandées. Ce constat nous a poussé à rédiger ce mémoire qui porte sur « Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC ».

Ce mémoire a pour objectif de déterminer les enjeux et les défis à prendre en compte dans le processus de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire. Cette étude vise à répondre à notre question centrale qui est celle de savoir : Comment l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire peut-elle être incontournable pour une institution en l'occurrence l'ESSTIC ?

La réponse à cette interrogation nous a conduit à adopter une démarche méthodologique qui partait du principe selon lequel le choix de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire nécessite la prise en compte des besoins, des enjeux, des fonctionnalités, des risques et du cadre organisationnel.

À travers une recherche documentaire et des enquêtes de terrain, il ressort que la perception du cadre organisationnel sur l'informatisation d'une bibliothèque est très importante pour guider une institution universitaire comme l'ESSTIC vers une réalisation assurée, tout en prenant en compte les besoins des usagers.

Cependant, nous avons constaté que les textes juridiques sont très limités et leur applicabilité demeure difficile à mettre en exécution à cause du manque d'accompagnement par des textes explicatifs tels que des circulaires. En plus de ceci, l'on peut ajouter l'insensibilité de la part des pouvoirs publics, qui devraient mettre un accent sur la question de l'informatisation afin de mieux orienter et conseiller les spécialistes de l'Information Documentaire pour plus de visibilité de leur bibliothèque sur l'Internet.

Mots-clés:

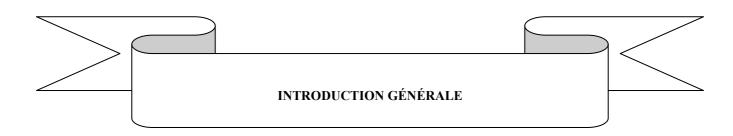
Automatisation, Bibliothèque; Bibliothèque Universitaire; Digitalisation; ESSTIC; Informatisation; Numérisation.

ABSTRACT

The computerization of a library is an activity that has opened the doors to researchers for remote access to the diversified documentary fund. However, we have noticed that academic institutions give very little importance to this software offer, just as the cost and the results do not always meet the recommended requirements. This observation prompted us to write this dissertation which focuses on "issues and challenges of the computerization of a University Library: the case of ASMAC". This thesis aims to determine the issues and challenges to be considered in the process of computerizing a University Library. This study aims to answer our central question which is: How can the computerization of a University Library be essential for an institution, in this case ASMAC? The answer to this question led us to adopt a methodological approach which started from the principle according to which the choice of the computerization of a University Library requires the taking into account of the needs, the stakes, the functionalities, the risks and the framework organizational. Through documentary research and field surveys, it appears that the perception of the organizational framework on the computerization of a library is very important to guide a University institution such as ASMAC towards an assured achievement, while taking into account the user needs. However, we found that the legal texts are very limited and their applicability remains difficult to implement because of the lack of support by explanatory texts such as circulars. In addition to this, one can add the insensitivity on the part of the public authorities, which should put an emphasis on the question of computerization to better orient and advise the specialists in documentary information for more visibility of their library on the Internet.

Key words:

ASMAC; Automating; Computerization; Digitalization; Digitization; Library; University Library.



1. Le contexte

Le monde des bibliothèques est marqué par les changements introduits par les techniques d'automatisation depuis le début des années 1960 toutes les années d'adaptation, d'expérimentation, d'utilisation de nouvelles techniques, de nouveaux matériels, de nouveaux documents ont non seulement irrémédiablement modifié le paysage des institutions, mais aussi les habitudes de travail de la profession de la documentation. Outre, une bibliothèque aujourd'hui ne peut pas ignorer la mutation de fond à laquelle on assiste actuellement.

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre de Documentation de l'ESSTIC, les responsables administratifs ont initié en 2021 avec l'appui de l'équipe chargée du projet de réhabilitation, pour répertorier les monographies ; la revue de recherche en communication « Fréquence Sud »; les thèses de doctorat de différentes universités qui constituent un fonds documentaire ; les mémoires de Master et de Licence ; les rapports de stages et les réalisations professionnelles des niveaux licence 3; les rapports de stages de certains Masters 1 et 2 professionnel et les réalisations professionnelles de Master 2 Archivistique et Ingénierie Documentaire (AID). L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès des usagers aux services essentiels de base que n'importe quelle bibliothèque pourra rendre. Rappelons que cette réalisation fut un travail d'arrache-clou. Ce Centre de Documentation devenu aujourd'hui vivable et organisé ressemblait il n'y a pas très longtemps en 2019, à un dépotoir. Les documents étaient en désordres, couverts de poussière, il n'y avait pas un personnel qualifié pour orienter les usagers à effectuer leur recherche. À l'issue de ce projet de réhabilitation, beaucoup de travaux ont été réalisé notamment, le catalogage de la notice bibliographie des monographies sur la plateforme Koha. Aujourd'hui, la recherche de ces notices bibliographiques peut se faire désormais à travers les liens Quick Response Codes que l'équipe projet a conçu, (voir annexe 1).

À cela, s'ajoute également un travail de numérisation des métadonnées axé sur la première page des mémoires; l'intégralité de la revue de recherche en communication « Fréquence Sud », fait par l'équipe de projet de réhabilitation. La numérisation de la page de garde, le résumé, l'abstract, l'introduction générale, la conclusion générale, la bibliographie et la table des matières des thèses de doctorat constituant un fonds documentaire au CDE, ainsi que l'intégralité des travaux des anciens étudiants tchadiens de la période de l'ESIJY à l'ESSTIC, qui fait l'objet de notre réalisation professionnelle. Les métadonnées (premières pages de couverture) des mémoires de Master et Licence sont catégorisées par période de mutation de

l'école sur la plateforme DICAMES. Au vu de ce progrès, peu tant conséquent, nous nous sommes dit que ce n'est pas suffisant pour rendre le centre dynamique.

Pour rendre ces activités complètes au profit des usagers, nous avons mené des études pour éclairer les responsables administratifs du centre et l'école de l'importance de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire qui fait l'objet de notre thème de mémoire. L'objectif de cette recherche était de comprendre les enjeux et les défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire et prendre les avis des usagers pour pouvoir les matérialiser et de les permettre d'avoir un accès intégral aux ressources informationnelles à distance si ce projet arrive à se concrétiser.

1.1 Les éléments historiques sur l'informatisation des bibliothèques

Elles sont exposées ci-dessous, selon un ordre chronologique, les expériences qui ont marqué le processus de l'informatisation des bibliothèques, rapportées par Jacquesson, Alain (1995) et Duchemin, Pierre-Yves (1996).

1.1.1 Les procédés mécaniques et photographiques

D'après Duchemin, P-Y. (1996) un système apparu aux États-Unis en 1927, appelé Dickman Book Charger, a été créé en vue de mécaniser des tâches routinières telles que le prêt. « Il était composé d'une plaque métallique portant le nom et l'identification du lecteur [...]. Ce procédé allégeait considérablement le travail de l'utilisateur de la bibliothèque ».

En 1936, à la Bibliothèque de l'Université du Texas, la carte perforée, inventée en 1890, a trouvé sa première application. Chaque demande de prêt était perforée sur une carte et la tabulatrice International Business Machine (IBM) triait les cartes, représentant chacune une transaction de prêt, par date, par emprunteur et par titre. Ce système fut plusieurs fois amélioré afin de faciliter la tâche de prêt et de pouvoir gérer les statistiques, les rappels, etc. Il y a lieu de mentionner que l'utilisation de ce type de mécanisation s'est étendue à d'autres fonctions comme le bulletinage¹, la gestion de la reliure et enfin pour la gestion financière des acquisitions dans les années 1950 et 1960.

_

¹Bulletinage : d'après la définition donnée par l'Association des professionnels de l'information documentaire et de la documentation (ADBS) : c'est l'enregistrement régulier des livraisons d'une

Puis à l'aube des années 1940, a dit Jacquesson, A. (1995) « La Gary Public Library (Indiana, USA) a installé un système qui photographiait livres et cartes de lecteurs (photocharging), évitant ainsi, une grande partie de la saisie d'informations ».

De poursuivre Jacquesson, A. (1995) ce système a buté sur les délais longs de développement photographiques de l'époque. « Une variante sonore (audiocharging) vit également le jour ; l'employé du guichet de prêt lisait les informations sur un magnétophone ; mais il n'eut pas plus de succès : le repérage des informations sur la bande magnétique était long et pénible ».

1.1.2 Les procédés informatiques

Selon Duchemin, P-Y. (1996) l'utilisation effective de l'informatique est intervenue aux États-Unis au début des années soixante, à la suite des développements qu'a connue cette discipline notamment, l'apparition de systèmes en temps partagé, et les réseaux de transmission de données, tel Arpanet, premier réseau de communication par paquets, destiné à relier par informatique les grands instituts de recherche. Selon l'auteur, quelques dates remarquables ont été mentionnées :

- En 1961, pour faire face à l'augmentation croissante du volume des publications à gérer dans les domaines scientifiques, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) met en œuvre le prototype d'un serveur documentaire destiné à faciliter les recherches de ses utilisateurs. Il s'agit du projet TIP (Technical Information Project) qui démarra sur un fichier documentaire contenant des informations bibliographiques dans le domaine de la physique.
- En 1964, la firme Lockheed a présenté, pour le compte de la NASA (National Aeoronautics and Space Administration), confrontée à une masse volumineuse de rapports techniques, un système documentaire informatisé, appelé « Converse », permettant de gérer cette documentation. À la Bibliothèque du Congrès à Washington, Henriette, D. Avram (1964) cité par Duchemin, P-Y. (1996) a été le résultat de son équipe qui s'était attelée à mettre au point un format utilisable pour l'enregistrement

publication en série, au fur et à mesure de leur arrivée dans un service, permettant de connaître l'état de la collection. Disponible sur le site de l'ADBS http://www.adbs.fr/bulletinage-16373.html?RH=OUTILS8voc#sthas.utF2GROE.dpuf

4

- d'informations bibliographiques lisibles en machine. Le format élaboré prit le nom : MARC (Machine Readable Cataloguing).
- Lockheed² a présenté de nouveau en 1965, pour le compte de la NASA, un système de recherche d'informations, interrogeable à distance par ses différents laboratoires et ses partenaires.
- En 1965, le MIT (le Massachusetts Institute of Technology) récidive en matière d'innovations en lançant le projet INTREX (Information Transfer Experiment), dont l'objectif ultime était de fournir à la communauté scientifique de cet établissement un serveur qui permettrait, non seulement de retrouver des références bibliographiques en utilisant une multitude de paramètres de recherche, mais également de rendre possible l'accès à l'information recherchée en texte intégral. Ce projet, pour les coûts élevés qu'il générait, fut arrêté. Il constitue le prélude aux systèmes actuels en la matière.
- En Suisse, précisément à Genève, au BIT (Bureau International du Travail), en 1963, les travaux effectués dans le but de concevoir un système de documentation informatisé aboutirent à la mise au point de ISIS (Integrated Scientific Information System), opérationnel à partir de 1966.
- Entre 1966 et 1968 le format MARC fut utilisé à la Bibliothèque du Congrès et seize autres bibliothèques étasuniennes. Il se répandit, ensuite, sur tout le territoire américain, après la parution d'une seconde version, baptisée MARC II, ultérieurement dénommée US-MARC, plus spécifiquement conçue pour faciliter l'échange de notices bibliographiques.
- En Angleterre, la maison ALS (Automated Library System) fut la première à offrir, dès 1967, dans le domaine commercial un système de prêt informatisé (ALS-1) ; il fut installé pour la première fois à la Sussex County Library.
- En 1967, la conception orientée objet a été mise au point. Elle s'est développée dans les années 1970. Il s'agit d'une organisation du logiciel en un ensemble d'objets dissociés qui comprennent à la fois une structure de données et un programme de traitement. Ce qui permet une modularité notablement plus importante, une syntaxe « flexible » et rend les objets cohérents et aisément manipulables. Associée à un Système de Gestion de Bases de Données Relationnel (SGBDR), cette technique

-

²Lockheed est la première entreprise américaine et mondiale de défense et de sécurité. Elle conçoit et réalise différents produits dans lesquelles l'électronique et la technologie jouent un rôle déterminant. <u>Https://fr.m.wikipedia.org</u>

permet la modélisation de tout objet multimédia en gérant parallèlement des objets textuels, des objets sonores et des objets graphiques, et offre des perspectives nouvelles à la Gestion Électronique des Documents (GED).

- Dans l'Hexagone, en 1968, MONOCLE (Mise en Ordinateur d'une Notice Catalographique de Livre) a été le premier catalogue produit informatiquement en France par la Bibliothèque Universitaire de Grenoble, sous l'impulsion du conservateur Marc Chauveinc.
- En 1969, la société SDC (System Development Corporation) a développé le logiciel Orbit (Online Retrieval of Bibliographic Information Time-shared), un serveur documentaire. Suite à son exploit, cette compagnie fut chargée par la National Library of Medicine de réaliser un logiciel d'interrogation interactive du fichier bibliographique Medlars.
- En Angleterre, en 1970, la société Plessy a équipé la bibliothèque publique de Camden d'un système de prêt utilisant les codes-barres (représentation de caractères au moyen de barres verticales en vue d'une lecture optique).
- L'année 1971, en France, a connu plusieurs expériences : la mise en service de l'Application de Gestion Automatisée aux Périodiques (AGAPE), catalogue automatisé des périodiques de la Bibliothèque Universitaire de Nice ; la création du Catalogue de Périodiques de l'Isère (CPI) et la publication de la première édition de l'International Standard Bibliographic Description (ISBD).
- En Allemagne fédérale, les premières réalisations ont vu le jour dans les bibliothèques d'universités, appelées le format de données lisibles par machine MAB (Maschivelles Austauschformatfür Bibliotheken) a été conçu en 1973.
- Dès l'année 1973, les BU françaises ont intégré les terminaux d'interrogation de bases de données. En 1978, l'on a compté 25 sections de bibliothèques universitaires dotées d'au moins un terminal d'interrogation et, en 1982, c'est un parc de 160 terminaux qui est disponible dans les bibliothèques françaises.
- Le modèle ISO/OSI (l'Open Systems Interconnection ou Interconnexion de Systèmes Ouverts est réalisé suite aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation né en 1980) a été porté sur la normalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques, cette approche s'est donnée l'objectif de diviser l'ensemble des procédures de connexion en sept « couches » normalisées, correspondant chacune à un niveau précis de la connexion et permettant ainsi de relier des systèmes fonctionnant sur des architectures différentes. Grâce à cette conception, les bibliothèques peuvent

réaliser des connexions distantes servant à l'échange de données bibliographiques, d'informations professionnelles, etc.

- En France, la DBIMIST (Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique) a décidé en 1982 d'informatiser les fonctions de prêt et de catalogage d'une manière graduelle. Des terminaux MOBICAT (pour le catalogage), ont été mis en place au niveau des BU suivant le format MARC. Cette action a été suivie par l'adoption du système MOBIPRET.
- Les BU des systèmes informatiques intégrés, notamment l'intégration des deux fonctions : catalogage et prêt ont marqué les premières années de la dernière décennie (1990) en France.
- Le modèle client/serveur paru dans les années 1990 a été le modèle d'architecture des systèmes informatiques modernes. Contrairement aux architectures classiques basées sur le traitement de masse sur des applications centralisées suivant un schéma « maître-esclave » vise à favoriser l'accès individuel aux informations dans un schéma de dialogue d'égal à égal. L'avènement de ce modèle a permis la redéfinition de la notion de réseau. La centralisation des réseaux de bibliothèques a disparu au profit de l'interconnexion de réseaux. L'objectif poursuivi : réussir à interconnecter des applications hétérogènes grâce à des protocoles communs standardisés.

2. L'éclairage de l'objet principal du mémoire

2.1 La définition du sujet

Ce mémoire étudie les enjeux et les défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire. Il cherche à éclairer et à convaincre les responsables de l'établissement universitaire (ESSTIC) de l'importance de l'informatisation d'une bibliothèque informatisée afin d'aider les usagers à avoir accès à distance à la plateforme pour mener la recherche.

2.2 La genèse

Étudiant à l'ESSTIC, nous avons constaté un besoin de recherche en ligne pour faciliter la tâche aux étudiants et enseignants-chercheurs qui fréquentent le Centre de Documentation. Quelquefois, compte tenue de l'emploi du temps trop chargé des usagers à certaines heures, ne pouvant pas venir effectuer des recherches ou même s'ils arrivent à se rendre au centre ils ont du mal à effectuer une recherche très approfondie à cause des contraintes humaines. Une longue attente aux heures de grandes affluences afin d'accéder à l'espace de lecture, la fatigue

de la journée et la fermeture du centre après l'heure du travail des usagers amènent à réfléchir sur le choix de l'informatisation des données concernant les documents qui s'y trouvent.

2.3 Les intérêts du mémoire

L'intérêt de ce mémoire repose sur deux aspects : le premier est académique et le second professionnel.

- Sur l'aspect académique, ce travail constituera pour les générations futures une source d'inspirations pour les travaux similaires. Le document qui sera laissé à la suite de ce travail contribuera à alimenter la littérature grise sur les Sciences de l'Information Documentaire en général et l'informatisation d'une bibliothèque en particulier.
- Cette étude constitue sur le plan professionnel un rappel de prise de conscience de la part des professionnels de la documentation, pour ce qui concerne l'utilité d'informatisation d'une bibliothèque ou d'un Centre de Documentation.

La nécessité d'adapter les services aux besoins des usagers est désormais une priorité incontournable. Pour le Centre de Documentation de l'ESSTIC, l'étude présente une valeur réelle. Les résultats ainsi que les propositions qui y feront suite pourront aider à améliorer la qualité de ses prestations de services à l'égard de ses usagers, de les fidéliser et de contribuer à la réalisation des objectifs de l'école.

3. Les objectifs du mémoire

Fournir des services de grande qualité a toujours été l'objectif des responsables de bibliothèques. Mais, de nos jours, il est indispensable de s'appuyer sur une solide organisation qui puisse faire face aux nouvelles exigences des utilisateurs. Dès lors, l'exploitation des techniques d'organisation de recherche de qualité devient d'actualité. Se dégageant ainsi les deux objectifs (principal et secondaire) qui nous incitent à informatiser le Centre de Documentation de l'ESSTIC :

3.1 L'objectif principal

L'objectif principal de ce mémoire est de comprendre le besoin des usagers du Centre de Documentation de l'ESSTIC en matière d'accès aux documents en ligne qui provient d'une activité qui l'oriente dans ses recherches d'informations. À cet effet, il est question de rendre

disponibles les documents d'études et de recherches y compris l'usage des réseaux d'information et de communication, constituant des actions à entreprendre ou à soutenir.

D'une part, il est question d'améliorer le fonctionnement interne dudit centre par une réorganisation du circuit du document et des circuits de travail, ce qui permettra de réduire la durée de certaines tâches, réduire les charges de saisie des données, d'automatiser certaines tâches particulièrement peu gratifiantes pour le personnel et d'entrer dans un schéma de travail en coopération, même si la coopération n'est que passive et ne concerne que la simple récupération des données bibliographiques.

D'autre part, l'objectif est d'améliorer le service aux utilisateurs, en réduisant la durée des transactions de prêt, donc la durée des files d'attentes, en permettant, grâce à un circuit du document plus performant, une mise à disposition plus rapide des documents, et en offrant un catalogue plus complet, plus fiable et aux plus nombreux. De ce qui précède, nous allons parler cette fois-ci de l'objectif secondaire.

3.2 L'objectif secondaire

L'objectif secondaire est d'inscrire notre recherche dans la lignée des prédécesseurs pour comprendre les enjeux et les défis de l'informatisation d'une bibliothèque, notamment celle de l'ESSTIC afin d'illustrer l'importance qu'à le document numérique pour les usagers. Il s'agira d'analyser les processus d'informatisation pour asservir la recherche.

4. Le cadre théorique

Tel qu'il a été dit par Quivy, Raymond et Campenhoudt, Luc Van (2011) tout travail s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée.

Il serait à la fois absurde et présomptueux de croire que nous pouvons nous passer purement et simplement de ces rapports comme si nous étions en mesure de tout réinventer par nous-mêmes. C'est pourquoi nous nous attardions sur ce qu'ont pu dire certains auteurs et les théories qui ont une approche par rapport à notre sujet de recherche.

Le mémoire prend encrage sur « L'informatisation des bibliothèques : histoire, stratégie et perspectives » de Jacquesson, A (1995) ; « Le guide pratique » de Duchemin, P-Y. (1996) et le travail de recherche de Benoumelghar, H. (2002) portant sur « L'informatisation des Bibliothèques Universitaires algériennes : état des lieux et perspectives d'avenir ». Il nous permet de comprendre l'utilité des documents numériques qui constitue très souvent les thèmes de recherche en Information Documentaire.

Par ailleurs, notre étude s'inscrit dans le concept orienté « information numérique » développée par les auteurs tels que Larry, O'Brien (1989); Peter, S. (1989) et Anthony, Grafton (2012) pour comprendre les enjeux de l'informatisation d'une bibliothèque. Le mémoire s'appuie également sur la pensée de Perrin, (2014) cité par Pirolli, Fabrice (2015) qui a dit, si le numérique a fragilisé bien des fondements des bibliothèques, il a aussi contribué à conduire à une réflexion sur le rapport à entretenir avec les usagers. Roger, Chartier (2009) a évoqué à ce sujet la réorganisation de la culture de l'écrit qu'impose le numérique. Jusqu'aujourd'hui présentée comme mutation d'une vision futuriste imaginaire et critiquée, l'informatisation est enracinée dans les pratiques courantes d'un nombre sans cesse croissant d'usagers.

Nous allons faire référence à des explications que les auteurs proposent par rapports aux concepts qui se trouvent dans notre thème de recherche, sinon il y aura des zones d'ombre. Les concepts employés dans notre thème de recherche sont : bibliothèque, bibliothèque universitaire, informatisation et ESSTIC. Pour mieux appréhender notre étude, nous essayerons de définir ces concepts. Nous avons omis le concept comme ESSTIC, qui ne nous causera pas de problème pour notre recherche.

5. La problématique

En dépit du problème lié à l'accès à distance des documents que font face les étudiants et les enseignants-chercheurs du Centre de Documentation de l'ESSTIC, les responsables ont procédé à l'automatisation par un ensemble de techniques et d'étapes bien déterminées. Malheureusement, ce processus d'automatisation se limite qu'à la première page de couverture. Certes, les uns et les autres (usagers) ne sont pas dans l'obligation de se déplacer, ils travaillent beaucoup à distance qu'en présentiel. S'interroger sur ces réalités précisément dans le contexte de la recherche à distance, nous pensons qu'il est important de mettre l'intégralité du fonds documentaire en ligne pour faciliter la recherche aux usagers. Mais

quels enjeux et défis à relever pour l'informatisation de la Bibliothèque Universitaire en l'occurrence le CDE ?

Avant tout, il va falloir amorcer un processus de modernisation en partageant les expériences, les réalisations et les documents. Ensuite, de rendre disponibles à distance les documents d'études et de recherches. Constituant des actions à entreprendre ou à affermir, l'informatisation de CDE est une bonne chose mais, ça nécessite certains défis à relever à savoir : les défis humains, logiciels, matériels, financiers et juridiques.

Tel qu'a été évoqué par Ajala, V.O. (1996) cité par Fokam Simo, Anne Claire (2013) « Les questions sont évoquées en vue d'éclairer systématiquement la problématique dont elles sont le prolongement ». Ainsi, les questions de recherche sont des outils constitutifs du problème de recherche.

De ce fait, la question spécifique qui en découle est formulée de la manière suivante : Comment l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire peut-elle être incontournable pour une institution en l'occurrence l'ESSTIC ?

Les questions générales qui en dérivent sont celles de savoir :

Question n°1. L'accès à distance de la ressource informationnelle est-elle indispensable pour l'usager ?

Question n°2. Quels enjeux et défis à relever pour l'informatisation de CDE ? Doit-on tout informatiser ou limiter l'introduction de l'informatique à quelques tâches parmi les plus répétitives et les plus fastidieuses ?

En effet, ce questionnement prend tout son sens vu que la pérennité d'un Centre de Documentation dépend de la façon de satisfaire les besoins et attentes de ses usagers et nous conduit à formuler les hypothèses. La problématique dans son ensemble consiste à formuler son problème de recherche en circulant sur une perspective théorique et sur un objet de recherche concret, a dit Chindji Kouleu, Ferdinand (2003) cité par Fokam Simo, A-C. (2013). Une acceptation qui épouse fort bien la réflexion de Grawitz, Madeleine (1998) pour qui la problématique est la précision de l'ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche.

6. L'hypothèse de travail

Dans un travail de recherche, l'hypothèse consiste à donner une réponse provisoire aux différentes questions posées dans la problématique. Comme l'a dit Pierrette, Rongere (1979) cité par Fokam, S. (2013) « L'hypothèse est une proposition aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse ».

Nous avons reparti les hypothèses suivantes dans notre cas de figure. Il s'agit de l'hypothèse spécifique et de l'hypothèse générale. Nous le constatons qu'envisager l'informatisation du CDE dans le cadre d'une recherche obligerait les lecteurs à regarder leur activité sous de nouveaux angles afin de trouver une valorisation qui seule leur permettrait d'avancer.

La formulation de nos hypothèses prend encrage sur le manque d'accès à distance du fonds documentaire de CDE. Dans cette vision, enjeux et défis de l'informatisation sont si intimement liés, que pour nous, il est très important de les justifier dans notre travail.

Comme nous pouvons voir avec Duchemin, P-Y. (1996) l'exploitation sans précédent dans le domaine des nouvelles techniques de la création et de la diffusion de l'information à laquelle nous assistons aujourd'hui ne peut bien sûr rester sans conséquences dans le domaine des bibliothèques et des Centres de Documentation. L'utilisation des nouveaux supports de l'information a déjà pénétré le monde documentaire. La notion de multimédia, bien qu'elle ne possède à ce jour de définition officielle satisfaisante (*cf.* lexique), est néanmoins présente à l'esprit de tous les responsables d'établissements à vocation documentaire. [...].

Nous partons d'un postulat fondateur, dont découlent nos hypothèses générales.

6.1 L'hypothèse spécifique

L'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire est incontournable pour une institution en l'occurrence l'ESSTIC, parce qu'elle permet de ménager à tous les membres de la communauté universitaire un accès direct à distance à la somme des connaissances accumulées.

6.2 Les hypothèses générales

Cette hypothèse spécifique conduit à la formulation de la matrice des hypothèses générales :

Hypothèse n°1. L'accès à distance de la ressource informationnelle est indispensable pour l'usager étant donné qu'elle assure une meilleure efficacité au travail et à la recherche. Une efficacité au travail grâce aux techniques implémentées pour élargir les services. De plus, elle aide à économiser du temps.

Hypothèse n°2. Les enjeux et défis à relever pour l'informatisation de CDE relèvent simultanément de logiques voire déterminismes institutionnels, financiers et autres. Il est souhaitable que l'évolution de ce mémoire permette de préciser les notions de l'informatisation et le cadre organisationnel afférent, en même temps évoquer une conception de l'outil informatique comme moyen idéal de contribuer à une construction documentaire et bibliographique fondée sur un contexte relationnel modifié entre bibliothèques. À la question poser doit-on tout informatiser ou limiter l'introduction de l'informatique à quelques tâches parmi les plus répétitives et les plus fastidieuses. La réponse donnée est la suivante : tout informatisé le CDE permet une bonne visibilité et une recherche élargie.

7. La méthodologie

La méthode selon Grawitz, M. (1998) cité par Fokam, S. (2013) est une conception intellectuelle coordonnant un ensemble d'opérations, en général plusieurs techniques. Elle est aussi le moyen de parvenir à un aspect de vérité, de réponse plus particulièrement à la question « comment » liée au problème d'explication. La méthodologie quant à elle dépend des objectifs à atteindre. C'est pourquoi, pour tout travail de recherche, il est indispensable d'adopter une méthode pour frayer le chemin. Nous sommes au rendez-vous et n'échapperons pas à la règle.

7.1 L'Échantillonnage

Pour mettre cette technique en œuvre, nous avons choisi le type d'échantillonnage par groupe ciblé afin de déterminer notre population cible.

L'échantillon est constitué des usagers. Il s'agit : des étudiants et des enseignants-chercheurs de l'ESSTIC.

Pour valider ces hypothèses et collecter nos données primaires, nous avons opté pour une approche mixte car elle pourrait nous permettre d'obtenir des résultats quantitativement et qualitativement exploitables. En dehors de l'enquête qui a été portée sur l'administration des

questionnaires aux étudiants et enseignants-chercheurs de l'ESSTIC, nous avons ajouté l'entretien, l'observation participante et le focus group.

Pour collecter nos données secondaires nous avons opté pour une recherche documentaire à travers certains documents à notre disposition, ainsi que des recherches en ligne sur Internet pour avoir accès à des articles scientifiques, des mémoires, des sites Internet, des blogs et magazines spécialisés. Nous l'avons effectué tout au long de notre recherche.

7.2 Le questionnaire

« Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées » a défini Philippe, Charles (2007). On peut la définir comme une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous forme d'une série de question posées dans un ordre bien précis. C'est un outil régulièrement utilisé en sciences sociales (sociologie, psychologie, marketing). Il permet aussi de recueillir un grand nombre de témoignages ou d'avis. Les informations obtenues peuvent être analysées à travers un tableau statistique ou graphique.

Nous avons distribué dans notre cas de figure (29) questionnaires respectivement aux étudiants et (12) aux enseignants-chercheurs de l'ESSTIC. Les questionnaires se présentaient sous formes de questions fermées et ouvertes avec des possibilités de réponses. On peut bien observer à partir des diagrammes que le mode est la licence 3 de la filière Information Documentaire avec 71,43%. Ce qui confirme sa prédominance parmi les niveaux d'études au Centre de Documentation de l'ESSTIC.

7.3 L'entretien

Nous avons également eu des entretiens directs qui sont des interviews réalisées à partir d'un questionnaire, construit autour de notre thème sur la base de questions ouvertes. Ces entretiens étaient orientés sur les besoins en termes de volume des documentaires, les critères d'accessibilité aux plateformes, le cadre organisationnel de l'informatisation d'une bibliothèque au Cameroun, les risques liés à l'informatisation en général. Son but est de nous aider à récolter des informations qui apporteront des éléments explicatifs et de preuve à notre travail.

7.4 L'observation participante

Notre stage au CDE a débuté le 02 mai et a pris fin le 02 septembre 2022, mais nous sommes resté actif pendant quelques mois pour donner un coup de main. Ce qui nous a permis de faire une observation participante et une immersion dans le processus d'automatisation du centre.

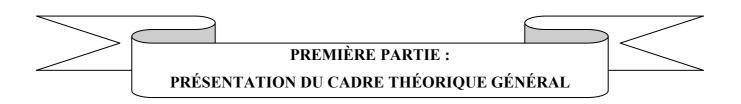
7.5 Le focus group

Le focus group est en quelque sorte un forum qui permet de discuter dans le cas où l'entretien face à face est impossible. Par le biais de ce forum, nous recherchons d'obtenir des informations englobant une multitude d'aspects de l'informatisation d'une bibliothèque. Ces dernières permettront d'avoir une vision globale sur le cadre organisationnel et d'informatisation.

8. L'annonce du plan

Notre travail comporte deux grandes parties. Dans la première partie : présentation du cadre théorique général, subdivisée en deux chapitres. Le chapitre 1 mettra en exergue la clarification conceptuelle et le chapitre 2 présentera l'état de l'art des enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire.

Dans la deuxième partie : Centre de Documentation de l'ESSTIC, nous essayerons de présenter l'étude empirique au chapitre 3. Le chapitre 4 nous situera sur les résultats de l'étude.



Il s'agit dans cette première partie, de notre travail d'aborder dans un premier temps la clarification conceptuelle et dans un second temps, l'état de l'art sur les enjeux et les défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire.

CHAPITRE I: CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Après avoir clarifié dans le présent chapitre, les concepts tels que : Informatisation, Bibliothèque, Bibliothèque Universitaire ; suivant le public auquel ils sont destinés, nous allons faire un portrait très particulier des Bibliothèques Universitaires nord-américaines et européennes.

1. La présentation des concepts clés de l'étude

Ce mémoire est construit autour d'un certain nombre de concepts principaux dont le développement dans les lignes qui suivent nous permettra de les clarifier. Ces concepts sont tirés des travaux scientifiques de nombreux auteurs en Information Documentaire, de Dictionnaires Encyclopédique et portails en ligne. De la sorte, nous effectuerons une clarification afin de leur donner une orientation propre à notre thème de recherche.

1.1 Automatisation

L'automatisation consiste à introduire dans le fonctionnement d'un service des procédures faisant appel aux techniques et aux moyens informatiques. Elle accélère la fourniture d'infrastructures et d'applications informatiques en automatisant les processus manuels qui nécessitaient auparavant une intervention humaine (certaines techniques ou tâches documentaires répétitives lourdes à l'exemple des commandes, saisies des métadonnées, catalogage, le prêt, etc.)

1.2 Digitalisation

Boussala, Nina (2022) a dit que : « La digitalisation, c'est le futur. Elle désigne désormais la mise en place profonde de processus informatiques dans le quotidien des entreprises et sociétés ». Cela représente par exemple, pour une bibliothèque le fait d'opter pour une plateforme qui automatise ses processus de description (la saisie des métadonnées en passant par le téléchargement des fichiers pour une lecture). En d'autre terme, ça consiste à transporter et stocker des données et à rendre accessibles facilement pour un usage en lecture.

1.3 Informatisation

L'informatisation définie par Boussala, Nina (2022) est un terme plus général qui : « Désigne une transformation profonde des métiers et de leurs outils. L'objectif étant d'intégrer les

ordinateurs et autres nouvelles technologies au quotidien et s'appuyer sur leurs avantages en les mettant en réseau. L'informatisation englobe donc la numérisation. »

D'après une définition donnée dans le dictionnaire de l'académie française en ligne sur le portail de (*CNRTL*): Informatisation est un nom féminin du XX^e siècle, le dérivé d'informatiser, une action d'informatiser ; le fait de s'informatiser ou d'être informatisé ; l'informatisation d'un secteur d'activité. Les premiers essais d'informatisation sont entrepris à la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), en 1973 ; le premier numéro informatisé de la bibliographie de la France a été paru en janvier 1975.

L'informatisation de documents imprimés ou graphiques est un concept à la mode aujourd'hui. Elle est une technique encore coûteuse si l'on désire une haute qualité. Toutefois, les bibliothèques et les centres de documentation s'intéressent de plus en plus à l'informatisation de tout ou partie de leurs collections et il ne fait pas de doute que, dans un avenir proche, grâce aux progrès de la normalisation et à la baisse des coûts de numérisation et de stockage, l'informatisation va devenir une technique couramment utilisée dans la grande majorité des types d'établissements. La bibliothèque qui désire entreprendre une campagne d'informatisation doit savoir que c'est une technique qui permet, à court, moyen et long terme, de répondre à plusieurs objectifs importants, sous réserve que l'on ait au préalable, une fois de plus, soigneusement défini les besoins.

1.4 Numérisation

La numérisation selon Broussala, Nina (2022) a gardé sa définition originale qui est le procédé de conversion d'un objet réel en une suite de nombres (bits), dans le but de le représenter de manière informatique sur un ordinateur. Par exemple, pour une image, c'est le fait de passer d'un format papier à un format JPEG. Pour ce fait, on transforme l'image en une suite d'instructions (pixels) qui permettent ultérieurement de la reconstituer numériquement. Plus généralement, c'est le fait de transformer toute information d'un support ou un signal électrique en données numériques, lisibles par un ordinateur.

1.5 Bibliothèque

On définit généralement la bibliothèque comme « une collection organisée de documents ». Au-delà, il n'existe pas de définition officielle pour savoir où finit une collection de livres et où commence une véritable « bibliothèque » organisée, ont dit Cacaly, Serge ; Le Coadic,

Yves-François; Pomart, Paul-Dominique et Sutter, Éric (1997), dans le dictionnaire de l'Information Documentaire.

1.6 Bibliothèque Universitaire

La notion de la bibliothèque universitaire se développa à partir du XIII^e siècle dans les célèbres universités européennes « en particulier en Angleterre (Cambridge et Oxford), en Allemagne et en France (La Sorbonne) ».

Pour définir ce que c'est qu'une Bibliothèque Universitaire, nous avons retenu une définition qui explique clairement cette notion. Lamizet, Bernard et Silem, Ahmed (1977) cité par Benoumelghar, H. (2002) dans leur Dictionnaire Encyclopédie des Sciences de l'Information et de la Communication ont défini les BU à travers leur vocation et les missions qui leurs sont assignées. Selon eux, les Bibliothèques Universitaires sont chargées de fournir aux étudiants et enseignants-chercheurs la documentation nécessaire à l'étude et à la recherche dans toutes les disciplines enseignées dans les universités et d'assurer une mission d'orientation et d'enseignement bibliographique et documentaire.

1.6.1 La définition des concepts liés à la Bibliothèque Universitaire

Nous avons une variante à la Bibliothèque Universitaire, c'est la «bibliothèque de recherche», qui peut être réservée exclusivement à la communauté des chercheurs, que constituent les étudiants du troisième cycle universitaire, les enseignants-chercheurs, ou rattachée organiquement à la Bibliothèque Universitaire.

Maurice, Garden (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) dans son mémoire intitulé « L'informatisation des Bibliothèques Universitaires algériennes : état des lieux et perspectives d'avenir» a défini ce concept suivant : l'expression « bibliothèque de recherche ».

Cette expression renferme trois acceptions selon Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002). D'abord, la bibliothèque du chercheur; ensuite, celle ayant une orientation patrimoniale et, enfin la bibliothèque faisant office de réservoir d'ouvrages de référence. Pour reprendre l'expression de cet auteur, le chercheur, pour réaliser son « rêve » qui consistait à rassembler toute la documentation d'une manière exhaustive entrant dans ses domaines d'intérêt, et d'assurer ainsi un accès immédiat aux documents, essayait au temps où

l'imprimerie faisait ses premiers pas, de constituer « son cabinet de lecture ». De poursuivre l'auteur, aujourd'hui, « L'éclatement du savoir, son émiettement et l'expansion considérable de l'imprimé ont théoriquement fait disparaître cette image ancienne ».

Cependant, l'essor prodigieux des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et les possibilités d'échange et d'accès « instantané » à la communication scientifique peut remettre à jour cette tendance, de bibliothèques individuelles, a commenté Benoumelghar, H. (2002).

1.6.1.1 La bibliothèque patrimoniale

D'après Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) ce type de bibliothèques savantes est limité à quelques disciplines de Sciences Humaines et Sociales. Elle se caractérise, par son caractère « unique » de la recherche. C'est une instrumentation, un laboratoire, un peu à l'image de ce que sont les dépôts d'archives pour les historiens. Or, elles sont souvent comme des trésors patrimoniaux, pour lesquels les soins de protection et de conservation l'emportent sur le désire de communication.

1.6.1.2 La bibliothèque du chercheur

Selon Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) le chercheur, pour réaliser son « rêve » qui consistait à rassembler toute la documentation d'une manière exhaustive entrant dans ses domaines d'intérêt, et d'assurer ainsi un accès immédiat aux documents, essayait au temps où l'imprimerie faisait ses premiers pas, de constituer « son cabinet de lecture ».

Pour reprendre l'expression de Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) « L'éclatement du savoir, son émiettement, et l'expansion considérable de l'imprimé ont théoriquement fait disparaître cette image ancienne ». Pourtant, l'essor prodigieux des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et les possibilités d'échange et d'accès « instantané » à la communication scientifique peut remettre au jour cette tendance, de bibliothèques individuelles, explique-t-il.

1.6.1.3 La bibliothèque de référence

Elle existe à travers deux modèles différents : une bibliothèque de référence « généraliste » : l'exemple donné est celle créée au Wissenschftskolleg de Berlin, en Allemagne, constituée de quelques grandes séries de répertoires bibliographiques, des séries de catalogues sur CD-Rom

ou sur microfiches, quelques écrans, à peine quelques outils de référence énumère Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Pour Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) le personnel spécialisé du service cherche à satisfaire les demandes de chaque chercheur à partir des ressources de toute la ville, de la bibliothèque de l'État jusqu'aux bibliothèques des multiples instituts mais l'inconvénient est que ce système ne peut fonctionner que pour un nombre limité d'usagers, et dans un contexte économique favorable. La balkanisation très poussée des spécialités universitaires fait que leur couverture en matière d'instruments bibliographiques devient une tâche hasardeuse. Une bibliothèque de référence spécialisée : cette catégorie de bibliothèque doit être un instrument de pointe, ouvert sur l'ensemble de la production internationale sur le thème qu'est le sien. Cependant, la miniaturisation des champs de recherche associée au caractère « généraliste » des plus grandes revues remettent en question cette exhaustivité souhaitée.

« La dispersion des travaux scientifiques sur plusieurs publications, et la variété des thématiques qui y figurent imposent la sélectivité dans l'acquisition. La gestion a priori complexe d'un tel fonds qui ne peut être que gigantesque et le public très restreint attendu rendent l'obtention d'une surface financière suffisante aléatoire », a pensé Maurice, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002).

2. La présentation générale des bibliothèques universitaires de quelques pays développés

Ci-dessous, l'organisation des bibliothèques universitaires dans quatre pays développés (Allemagne, États-Unis, Canada et France) est présentée. L'accent sera mis sur les aspects ayant trait aux services d'encadrement de leur adaptation à l'environnement ou elles évoluent, ainsi que sur les stratégies d'informatisation mises en œuvre et leur portée dans la coopération entre ces établissements.

2.1 Les bibliothèques universitaires en Allemagne

« Les bibliothèques universitaires allemandes semblent avoir une bonne réputation à l'étranger cependant, pourquoi leurs ressources documentaires, leur organisation et leur efficacité semblent constituer un modèle », s'interroge Arot, Dominique(2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

2.1.1 L'organisation

Arot, Dominique (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a donné le chiffre de 76 bibliothèques d'universités existantes en Allemagne. Il a précisé que la réunification des deux Allemagnes survenue dans la dernière décennie et l'intégration de l'ex-RDA dans l'Ouest industrialisé a nécessité des efforts considérables pour mettre les bibliothèques universitaires de l'Est au même niveau que leurs homologues de l'ex-RFA, et que des efforts importants ont été entrepris avec le soutien de l'État fédéral, des Länder eux-mêmes et de fondations privées (comme la fondation Volkswagen) pour faire en sorte que les bibliothèques des universités des nouveaux Länder rattrapent leur retard. Pour Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) les progrès réalisés ont été essentiellement dans le domaine technologique (informatisation des catalogues et équipements informatiques) et dans le domaine des bâtiments, qui ont été modernisés, agrandis ou construits. Concernant l'organisation structurelle de ces établissements : il existe généralement une bibliothèque centrale de grande taille qui fédère un ensemble de bibliothèques disciplinaires réparties sur le campus, précise-il.

2.1.2 Les collections

En 1999, selon Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) la dépense documentaire par étudiant en Allemagne était de 1.056 FF, alors qu'en France, en 1998, ce type de dépense était de 274 FF ce qui était quatre fois moins que la part de l'étudiant allemand. À propos du ratio livres/étudiants, l'étudiant allemand avait en moyenne, en 1995, à sa disposition 153 livres, au moment où le français disposait de 18 livres en 1998 dans sa bibliothèque. Quelques bibliothèques universitaires ont été classées comme des « pôles d'excellence documentaire». Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a précisé que ce sont des bibliothèques universitaires qui possèdent des collections de qualité et qui s'engagent à constituer des collections de référence dans un secteur disciplinaire donné. Elles sont généralement soutenues sur le plan financier par la Deutsch Forschungs Gemeinschaft (DFG), l'organisme fédéral qui coordonne et soutien les activités de recherche, puisqu'elles avaient « reçu en tout, 155 millions de Francs en 1998 ».

Gabel, Gernot (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) a souligné que « Les bibliothèques universitaires allemandes s'enorgueillissent de posséder globalement des collections de monographies et de thèses représentant centseize millions de volumes en 1994 ». Il a ajouté

que les collections sont caractérisées par une large couverture des domaines scientifiques, des sciences humaines à la technologie. La DFG citée plus haut subventionne l'acquisition de publications étrangères (monographies et périodiques) considérées utiles à la recherche dans tous les domaines scientifiques. « Les fonds avancés par la DFG permettent chaque année la souscription d'abonnements à près de 50.000 périodiques et l'acquisition d'environ 100.000 monographies », a précisé Gabel, G. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002). Cette fondation pour la recherche intervient également dans les actions visant à normaliser les tâches documentaires. À cet égard, la DFG (DeutschForschungsGemeinschaft) a « financé des projets de normalisation pour les noms propres (Personennamendatei), les institutions et les organismes (Köperschaftsdatei), les mots matières (Schlagwortnormdatei) et un certain nombre d'autres paramètres », renchérie-t-il.

2.1.3 La coopération

La décentralisation de la prise de décision en Allemagne à travers les Länder a laissé une marge de manœuvre assez importante aux acteurs locaux pour réfléchir à résorber les problèmes qui surgissent sur leurs territoires ou à nouer des alliances avec les Länder voisins.

Ainsi, les bibliothèques universitaires d'une région (ou de plusieurs régions voisines) se constituent en consortiums « en particulier dans le domaine des catalogues collectifs et de la circulation des documents », a dit Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

« Le catalogue collectif national créé pour les périodiques (le Zeitschriftendatenbank ou ZDB) comprend aujourd'hui près de 710.000 titres et 2.800.000 localisations », a précisé Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002). La coopération entre les bibliothèques touche les différents maillons de la chaîne documentaire, de l'acquisition à la diffusion. De précisé l'auteur, les mesures les plus ambitieuses ont été introduites en Rhénanie-Westphalie ou un programme de coordination des abonnements aux périodiques est en vigueur depuis le milieu des années 70 [...]. Dans les années suivantes, la coopération a été étendue aux monographies dont le prix était élevé et aux achats de CD-ROM. En matière de catalogage, « Les directives publiées par la DFG (Deutsch Forschungs Gemeinschaft) concernent les évolutions nationales visant à harmoniser les équipements en matériels et en logiciels dont se sont jusque-là dotés les centres de traitement des catalogues collectifs », a dit Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a cité quelques réseaux coopératifs : Allemagne du Nord (GBV), de la Rhénanie-du Nord-Westphalie (HBZ), des bibliothèques de Berlin (KOBV). Encore, pour étayer ses propos sur la réalité des coopérations interbibliothèques allemandes, elle nous donne l'exemple d'un catalogue en ligne à savoir : le Karlsruher Virtuellere Katalog (KVK), qui permet d'interroger en une seule session non seulement tous les catalogues allemands, mais aussi un grand nombre de catalogues étrangers. En dépit de la richesse des collections des bibliothèques allemandes, le Prêt Entre Bibliothèques reste une pratique courante. On y fait appel pour pallier l'indigence des fonds d'une bibliothèque donnée. Le PEB (Prêt Entre Bibliothèques) est passé de 1.800.000 demandes en 1982 à 2.500.000 demandes de prêt en 1994 selon Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

2.1.4 Le multimédia et les services électroniques

L'offre de services en ligne se diversifie et se développe à la faveur des potentialités des technologies informatiques dédiées à l'information et à la communication. « La majorité des sites web des bibliothèques universitaires proposent une offre très riche », a indiqué Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Selon Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002), cette offre est composée de :

- Catalogues;
- Informations sur la bibliothèque (avec souvent les rapports annuels d'activité et de nombreuses informations statistiques);
- Bibliothèque numérique (thèses et revues en ligne, documents patrimoniaux numérisés);
- Sélection de liens.

En ce qui concerne Arot, D. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) une initiative fédérale a permis la mise en place d'un service national de fourniture électronique de documents dénommé SUBITO, rendu opérationnel à partir de 1998, année où il a eu à traiter 100.000 demandes. Deux ans plus tard, ce chiffre a été quadruplé pour atteindre 410.000 requêtes en 2000. Afin de contourner les coupes budgétaires qui se répercutent directement sur la croissance des fonds documentaires, et les risques de « provincialisation », qui veut dire isolement ou dispersion de la documentation universitaire, contre quoi les observateurs allemands mettent en garde, les bibliothèques universitaires s'organisent pour devenir un

système unique au service des étudiants, compensant ainsi les insuffisances de chacune d'elles.

Plus loin Cremer, Monika (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit que « Le soutien des autorités aux actions de modernisation des BU transparaît dans les actions de la DFG (Deutsch Forschungs Gemeinschaft) ». Pour lui, celle-ci apporte un soutien financier substantiel, à quelques projets de recherche subventionnés dans les grands domaines suivants :

- Le domaine de la gestion et échange de documents numériques ;
- La création, compression et transmission de données ;
- L'enseignement multimédia et systèmes d'apprentissage ;
- La recherche conjointe avec les bibliothèques ;
- Les nouvelles applications et nouveaux aspects d'utilisation.

À titre d'illustration, la DFG (Deutsch Forschungs Gemeinschaft) a engagé, en fin 1997, un projet de recherche « stratégique » appelé V3D2 (Traitement et diffusion partagés de documents numériques).

2.1.4.1 Le Bade-Würtemberg

D'après Cremer, M. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) ce Länder a lancé l'initiative « Un futur pour la jeune génération » qui vise à promouvoir les nouvelles technologies, dont le multimédia, dans les bibliothèques. Il s'agit de développer un serveur indépendant pour les objets numériques et les documents sonores concernant l'histoire contemporaine. En dépit de ce qui précède, ces documents qui proviennent des archives de la radiodiffusion allemande représentent une collection exhaustive des documents sonores et filmés par les stations fédérales.

Un autre projet dans ce land, est celui initié à l'Université de Karlsruhe baptisé DIVA (Digital Video Archive), archives en vidéo numérique de l'université. « Son but est de promouvoir l'usage des ressources audiovisuelles par la numérisation. En numérisant les vidéos, il est possible de rendre ces documents accessibles depuis les postes de travail des chercheurs et des étudiants à toute heure et sans obligation de retours (sic) au personnel de la bibliothèque ». Quant aux données de signalement des vidéos numérisées, les métadonnées Cremer, M. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a ajouté qu' « Elles sont enregistrées dans le réseau

des bibliothèques du Bade-Würtemberg et sont bien sûr disponibles sur les Opac locaux, mais également par la page d'accueil du site de la bibliothèque universitaire ».

2.1.4.2 Le Rhénanie-Du-Nord-Westphalie

Située dans le nord-ouest de l'Allemagne, ce land, qui abrite un grand nombre d'universités et d'universités polytechniques, a créé un réseau de « compétences multimédia ». Cremer, M. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit que : « L'objectif est de développer et d'échanger des modules d'enseignement multimédias afin d'augmenter la qualité de l'enseignement et de l'étude dans les universités ».

Les projets en cours dans cette région couvrent les domaines des sciences humaines, des sciences de l'ingénieur, des mathématiques, des sciences économiques et du droit. Le but à long terme est d'incorporer les résultats dans la bibliothèque numérique du Länder en question. « Celle-ci donne accès à de nombreux catalogues de bibliothèques allemands et internationaux, à des réseaux de bibliothèques, ainsi qu'à des ressources électroniques pour les universités qui ont obtenu les droits d'accès, par exemple, pour les bases de données sujet ou les périodiques électroniques d'éditeurs (tels que Elsevier) qui offrent l'accès au texte intégral », a dit Cremer, M. (2001) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Un des projets les plus connus dans ce land s'appelle MILESS (Multimedialer Lehr-und Lernserver Essen). Pour atteindre les finalités du projet, la Bibliothèque Universitaire d'Essen a entrepris de retrouver tous les produits, publications électroniques et multimédias pertinents en coopération avec les départements de l'université, et de fournir les fonctions de catalogage, d'accès et d'archivage.

2.2 Les bibliothèques universitaires aux États-Unis

À la fin du 19° siècle, d'après Reboult, Jacquette (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) les bibliothèques universitaires aux États-Unis étaient peu nombreuses. « En 1876, la bibliothèque la mieux fournie celle de Harvard University ne contenait que 227.650 volumes, la plupart des bibliothèques existantes étaient rassemblées sur la côte Nord Est, dans les vieux États ».

En dépit de leur « dimension », leur « solennité », assimilées aux cathédrales européennes du Moyen Âge, les BU américaines étaient, à ce moment-là, devancées par leurs homologues européennes. « En 1875, les meilleures universités allemandes possédaient des bibliothèques

bien supérieures aux bibliothèques des États-Unis par l'étendue et la qualité de leurs collections », a dit Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002). Cependant, les bibliothèques américaines surent se mettre à niveau et connurent le même développement rapide et accéléré que les universités.

« MelvilDewey », le célèbre bibliothécaire américain connu par sa Classification Décimale, nommé à Columbia University, à New York, a organisé son établissement selon des méthodes modernes, recruta du personnel et créa la première école de bibliothéconomie en 1887 à Columbia. Selon Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) les années suivantes, les États-Unis ont connu une percée remarquable dans les créations technologiques à usage bibliothéconomique catalogues collectifs, classifications, prêt interbibliothèques, méthodes de gestion. Cette avance technologique s'est maintenue au cours du siècle avec l'introduction dans les bibliothèques de la microcopie, de l'audiovisuel et de l'informatique.

Cette mise à niveau a été soutenue d'une manière active par les autorités US. Pour Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) les Gouvernements des États-Unis et le gouvernement fédéral, depuis la fin du dix-neuvième siècle, mais surtout à partir de la Seconde Guerre Mondiale, pratiquèrent une véritable politique documentaire [...]. Des moyens importants furent accordés pour rassembler, conserver et gérer cette documentation. Le Gouvernement fédéral n'a pas épargné sur les moyens financiers pour relever le défi de la modernisation et cela en octroyant des crédits conséquents aux BU. Ces crédits sont accordés par les départements d'État et par les institutions officielles comme la National Science Foundation, la National Commission on Libraries and Information Science, le Council on Library Ressources, etc. Ces attributions de fonds ont été favorisées par le Library Service Act, en 1965, qui prévoit une aide financière pour l'enseignement et la recherche en bibliothéconomie, des subventions aux grandes bibliothèques universitaires de recherche, leur promotion et celle de la politique documentaire au sens large.

2.2.1 La coopération et les organisations professionnelles

Ayant une longue tradition dans ce pays, Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit que : « La coopération entre les bibliothèques universitaires consiste en l'échange de documents (le prêt inter), la coordination des achats et des abonnements, la constitution de catalogues collectifs, ainsi que la création de forums spécialisés par catégories de bibliothèques, organisations favorisant la concertation sur tous les aspects touchant au

fonctionnement de ces bibliothèques. Des coopératives, des consortiums, des réseaux multiples se sont formés peu à peu, étroitement imbriqués les uns dans les autres, impliquant normalisation et harmonisation des politiques ».

2.2.2 La Library of Congress

Pour Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) « Dès le début du siècle, la Library of Congress a joué un rôle d'animation, d'impulsion et d'harmonisation de la coopération entre bibliothèques, et elle l'a conservé jusqu'à nos jours. Que ce soit en matière de prêt interbibliothèques, de recherche technologique, de politique d'achat, de catalogue collectif ou de programmes spéciaux, son rôle est prépondérant ».

Pour l'auteur, les actions de la Bibliothèque du Congrès allant dans le sens d'intensifier la coopération entre les bibliothèques se sont réalisées, dès 1901, par la mise en place d'un service de diffusion des fiches de son catalogue (le plus riche d'ailleurs) aux autres bibliothèques, ainsi que la mise en œuvre de programmes d'acquisition en coopération. Il y a lieu de signaler d'autres produits coopératifs : La Union List of Serials in Libraries of the United States and Canada fut publiée en 1927. Les années trente marquées par la crise économique ont vu le lancement de programmes coopératifs : le National Program for Acquisition and Cataloguing (NPAC), le Cooperative Cataloguing Program, auquel contribuèrent 400 bibliothèques du Canada et des États-Unis.

2.2.3 L'Oregon State Board of Higher Education

À travers ce bureau, les États américains ont procédé en 1932, à l'unification des normes utilisées au niveau des BU. D'autres initiatives ont été lancées après la Seconde Guerre Mondiale. Il s'agit de :

- Création de bibliothèques de dépôt, des plans d'acquisition (comme le Farmington Plan de 1948 et 1972);
- Programmes spéciaux comme le Foreign Newspaper Microfilm Project en 1956;
- Création dans les années soixante de nombreux réseaux de catalogage collectif, à
 l'exemple de : l'Ohio College Library Center (OCLC).

2.2.4 Le Research Libraries Group

Créé en 1973, il a réuni les bibliothèques de Columbia University, de Yale University et la New York Public Library (NYPL). Selon Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) le Research Libraries Groupa été destiné à l'harmonisation des achats et à la mise en commun des ressources de ces établissements.

2.2.5 Le Council on Library Ressources

« Il a été institué en 1956, grâce à des fonds de la fondation Ford. Il avait pour but d'aider les bibliothèques et de promouvoir la recherche. Il a subventionné depuis cette date plus de 600 programmes divers », a précisé Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002).

« Cet organisme vise à trouver des solutions nouvelles, basées sur les résultats de la recherche, aux problèmes de recherche en particulier et les efforts de Conseil déployés pour développer les ressources et les services des bibliothèques ; pour améliorer les relations entre les bibliothèques et diverses institutions américaines et étrangères », a expliqué Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002).

2.2.6 La National Science Foundation

Créée en 1958, « Elle exerce des responsabilités capitales dans la coordination et la définition de la politique en matière d'Information Scientifique et Technique (IST). Elle finance également des programmes de recherche ».

2.2.7 La National Commission of Libraries and Information Science (NCLIS)

Fondée en 1870, elle a office d'une « agence de planification » au niveau national en ce qui concerne les bibliothèques.

2.2.8 Le Center for Research Libraries

Cette structure regroupant les bibliothèques de recherche de cette région a étendu ses activités sur tout le territoire US a été créé en 1949 à Chicago. Pour Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) le centre possède un catalogue collectif de tous les documents entrés en dons, en dépôt permanent, en dépôt indéfini ou en dépôt location [...]. Le centre a de plus en plus évolué vers la constitution de collections originales pouvant servir aux autres établissements : collections de journaux étrangers, de documents gouvernement aux étrangers,

de littérature marginale étrangère (par exemple : romans populaires indiens), périodiques très spécialisés (600.000 titres) et thèses étrangères. Il est maintenant des plus importantes institutions de prêt interbibliothèques aux États-Unis.

2.2.9 Le Scientific Information Dissemination Centers (SIDC)

Créés à partir de 1960, ces centres sont localisés au niveau des universités. « Ils jouent le rôle de relais documentaires auprès des usagers », a expliqué Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002). D'autres associations professionnelles ont exercé une influence remarquable sur la coopération entre bibliothèques, telles que l'American Library Association (fondée en 1876) et l'Association of Research Libraries, renchérie-t-elle.

✓ Les Missions et l'organisation des BU américaines

Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit que : « Le but principal de la bibliothèque universitaire est non seulement de fournir tous les documents requis sur différents supports nécessaires aux programmes d'enseignement académique, mais aussi d'encourager, de susciter, de promouvoir l'habitude de lire beaucoup et bien ». La BU aux États-Unis est appelée à répondre aux besoins documentaires des enseignements universitaires. Pour elle, au second niveau, elle doit pouvoir fournir à la recherche toute la documentation qui lui est nécessaire et la lui rendre aussi accessible que possible, à la fois dans son contenu et dans sa forme [...]. Elle joue un rôle intellectuel qui ne peut être réussi que si elle suit de près les orientations de la politique de recherche de l'université, en comprend les besoins et sait se montrer un interlocuteur valable pour les chercheurs.

« Dans l'objectif de répondre à ces deux types de besoins : ceux de l'enseignement d'une part, et ceux de la recherche d'autre part, les bibliothèques centrales à l'université sont scindées en deux divisions », a précisé Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002). De poursuivre, elle a dit que: « L'une a été pour la recherche (siège du réseau), et l'autre pour les undergraduates (les étudiants préparant la Licence) ».

Cette fragmentation est faite en fonction des publics auxquels est destinée la BU à savoir : les étudiants des premiers et deuxièmes cycles et ceux du troisième cycle, ainsi que les enseignants. Ce qui caractérise le plus les BU américaines, selon Bérard, Raymond (1998) cité par Benoumelghar, H. (2002) a été leur gigantesque taille très éloignée de la balkanisation des universités françaises.

Pour illustrer son constat, l'auteur donne l'exemple de l'Université de Californie composée de neuf campus (Berkeley, Davis, Irvine, Los Angeles, Riverside, San Diego, San Francisco, Santa Barbara et Santa Cruz). La compétence de la bibliothèque centrale dans ce cas s'étend à l'ensemble de ces campus. De continuer, cette taille formidable permet en matière de documentation, de disposer de collections considérables et cohérentes, et de peser d'un poids plus lourd dans les négociations avec les éditeurs, en particulier dans le domaine des licences électroniques.

✓ Les Ressources et les usagers des BU américaines

Les bibliothèques universitaires américaines se distinguent également par la richesse de leurs fonds documentaires. Parmi celles destinées à la recherche, Bérard, R. (1998) cité par Benoumelghar, H. (2002) a cité la moins bien classée, celle de l'Institut de technologie de Géorgie au 108^e rang possède 1,8 millions d'ouvrages et plus de 11.000 périodiques. La plus petite dans la catégorie des bibliothèques d'enseignement, celle de l'Université technique de Louisiane compte 350.000 ouvrages et 2.600 titres de périodiques auxquels elle est abonnée. Ces collections sont complétées par les documents provenant des universités européennes, de l'ex-URSS, de l'Extrême Orient ainsi que du Tiers-Monde.

D'après Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) les universités américaines s'intéressent plus à l'échange de thèses soutenues dans les lettres et les sciences sociales beaucoup plus que celles relevant des domaines scientifiques car elles estiment que leur niveau ne répond plus aux impératifs de qualité et sont conçues dans une perspective trop limitée de la recherche. Les acquisitions sont assurées par un personnel composé de bibliothécaires bibliographes et de spécialistes hautement qualifiés au point de vue intellectuel, dont beaucoup sont docteurs ou ont publié dans leur discipline. Ceux-là se répartissent les achats de documents selon les groupes linguistiques ou les disciplines académiques. Orientées vers les utilisateurs, les BU américaines organisent des séances d'information appelées « faculty seminars » au profit des professeurs et des chercheurs, au cours desquelles, les services rendus, les nouveautés en matière d'acquisitions et une documentation de formation à la recherche documentaire sont explicités.

✓ L'automatisation et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

L'irruption massive des NTIC dans les BU américaines est très récente selon Bérard, R. (1998) cité par Benoumelghar, H. (2002). Des dizaines de micro-ordinateurs sont mis à la disposition des étudiants pour accéder au catalogue automatisé. L'Université de Stanford a développé en 1972 un système informatique dénommé BALLOTS (Bibliographic Automation of Large Library Operation Using a Time-Sharing System).

« BALLOTS est un système plus complexe qui intéresse davantage les bibliothèques de recherche, et qui comporte un plus grand nombre de fonctions relatives au traitement technique des documents », a défini Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002). Pour elle, cette université utilise BALLOTS non seulement pour le catalogage de ses ouvrages, mais aussi pour l'ensemble de ses services techniques [...], dans un programme d'ensemble intégré qui représente une base de données de plus de cent langues. L'avènement des NTIC en général, et du média Internet en particulier a profondément transformé les méthodes de travail au niveau des BU américaines. Actuellement, celles-ci offrent la plupart de leurs ressources électroniques sur le Web, avec des sites riches et performants qui proposent une quantité impressionnante de périodiques en texte intégral au prix d'un effort financier considérable [...]. Chaque service est responsable de la conception et de la mise à jour de ses propres pages web dans le cadre d'une charte éditoriale et graphique préétablie.

De poursuivre Reboult, J. (1982) cité par Benoumelghar, H. (2002) le canal électronique que constitue le web, ne se limite pas à la diffusion des documents scientifiques pour les usagers, mais également utilisé pour la communication interne au niveau de la bibliothèque. Ainsi, la BU de Princeton a conçu des pages pour ses propres services internes, sur lesquels figurent des aides au catalogage et à l'indexation, ainsi que les manuels techniques.

Par ailleurs, de nouvelles catégories de personnels des bibliothèques sont apparues : des assistants à la navigation sur la toile, des consultants en informatique intervenant pour résoudre les difficultés posées par certains logiciels utilisés par le public, ainsi que des consultants en recherche documentaire.

La formation des utilisateurs des BU est passée des Faculty Seminars à la Teaching Library. Bérard, R. (1998) cité par Benoumelghar, H. (2002) a assigné à cette bibliothèque d'enseignement cinq objectifs :

- Faciliter l'appropriation de la technologie par les étudiants et les enseignantschercheurs;
- Constituer un centre où ceux-ci utiliseront en commun les NTIC pour les besoins de l'enseignement et de la recherche ;
- Permettre l'accès aux collections imprimées et électroniques présentées sur le campus et dans le monde entier ;
- Intégrer les technologies nouvelles et traditionnelles pour l'enseignement et la recherche;
- Proposer une formation à l'accès et à l'analyse de l'information, ainsi qu'à la préparation de cours et d'exposés s'appuyant sur les NTIC.

2.3 Les bibliothèques universitaires au Canada

Dans les lignes qui suivent, ils seront exposés : les organismes créés en vue de favoriser une synergie entre les potentialités des bibliothèques universitaires québécoises, les actions et les projets mis en œuvre afin de suivre et de s'adapter aux différents contextes universitaire, technologique et économique, ainsi qu'un exemple d'une bibliothèque universitaire, ou plutôt un réseau de bibliothèques dans la province du Québec.

2.3.1 La conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Cette organisation, créée en 1963, constitue un forum de concertation et d'échange d'informations. La CREPUQ est constituée d'une multitude de comités et sous-comités qui se penchent sur diverses questions présentant un intérêt pour l'accomplissement des missions confiées aux bibliothèques universitaires. Le plus important est le Comité de coordination des bibliothèques.

2.3.2 Le comité de coordination des bibliothèques

Selon Jules, Chasse; Brault, Jean-Rémi et Omil, Dupuis (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) le Comité de coordination des bibliothèques est composé du directeur des bibliothèques de chacun des établissements universitaires membres, le comité a été composé de : Laval, Montréal, Mc Gill, Sherbrooke, Bishop's et l'Université Concordia, sauf l'Université du Québec qui, en raison du nombre de ses constituantes réparties à travers le Québec, y délègue quatre représentants. Devenu Sous-comité des bibliothèques en 1972, les

activités de cette structure visent à favoriser un accès maximal aux ressources documentaires disponibles dans chaque bibliothèque. Pour cela, les responsables des BU unissent leurs efforts pour développer des outils communs, destinés à favoriser à la fois la rationalisation des ressources et une meilleure accessibilité à la documentation et à l'information. Du fait que les ressources humaines, documentaires et financières dont disposent les bibliothèques ne progressent pas au même rythme que les besoins exprimés par les usagers, il était impératif de chercher à optimiser l'utilisation de celles-là et de les rentabiliser. De poursuivre l'auteur, pour consolider la coordination et le partage des ressources dont les BU disposaient le comité doit d'abord étudier toutes les ressources disponibles dans la province et ailleurs s'il y a lieu, et soumettre ensuite un projet de collaboration entre les bibliothèques universitaires au niveau des collections de recherche, recommande les membres du comité dans leur première réunion tenue en octobre 1967, dont un extrait du procès-verbal l'ayant sanctionnée a été cité dans l'article, indiqué précédemment. Étudier les ressources veut dire avoir des indicateurs précis qui reflètent les moyens et la situation des structures documentaires concernées.

✓ Les études stratégiques

« Depuis 1967, les BU québécoises entreprenaient des travaux dans l'objectif de recueillir annuellement des statistiques de gestion [...] grâce à un recueil maintenant informatisé et établi selon une procédure normalisée, elles produisent chaque année un tableau précis de l'ensemble des ressources documentaires, humaines, financières et matérielles des bibliothèques universitaires, ainsi que d'indicateurs quantitatifs relatifs à leur utilisation. La méthodologie de recueil des données ainsi que les définitions de chacune de ces données ont été uniformisées au préalable, assurant ainsi un très haut degré de fiabilité et de comparabilité », ont dit Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002). Le Sous-comité des bibliothèques a développé une approche de coopération axée sur l'organisation de rencontres de réflexion, de concertation, et de discussion permettant de faire le point sur l'évolution des actions engagées et d'apporter des solutions aux carences décelées, ajoutent-ils.

Les projets

Des projets concrets ont été mis en chantier. Parmi ceux réalisés, on note celui qualifié de « plus spectaculaire et plus efficace ». Il s'agit du Réseau Pebuquill qui est un service de livraison quotidien des documents. Malgré les distances qui séparent les universités dans cette vaste province, Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont dit que : « Ce

réseau permet à un chercheur, quel que soit le lieu de son travail, d'avoir accès rapidement à l'ensemble de la documentation des universités québécoises ».

« La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et le Council of Ontario Universities (COU) ont mis en place un système d'échange appelé ententes », a dit Accart, Jean-Philippe (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Selon Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) la coopération entre les BU du Québec et celles de l'Ontario qui a pris des formes multiples, a permis entre autres, la réalisation d'une liste collective informatisée des publications en série, connue sous l'acronyme Cactus, cette liste permet d'identifier et de localiser un ensemble considérable de collections, et éventuellement, d'y avoir accès par le prêt entre bibliothèques renchérie un autre accord conclu avec le Gouvernement fédéral permet l'accès à l'ensemble des bibliothèques de la région d'Ottawa. Ce maillage des bibliothèques contribua à rationaliser le développement des collections dans chaque institution, à faire en sorte que les collections de chaque université se développent dans un contexte collectif.

2.3.3 L'automatisation et les réseaux

Les bibliothèques de l'Université du Québec ont développé leur propre réseau de catalogue collectif appelé « Badaduq ». Les autres BU de cette région du Canada se sont réunies au départ au sein du réseau Telecat/Unicat (Télécatalogage/Union cataloguing) affilié à Utlas (University of Toronto Library Automation System) de 1975 à 1980.

Pour Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) ce réseau a permis d'améliorer considérablement l'efficacité et la rentabilité des services offerts à l'usager grâce à une réduction importante du temps et des ressources consacrées au traitement de la documentation. Disparu en 1980, ce réseau fut remplacé par un regroupement de bibliothèques québécoises connu sous le nom de Riblin (Réseau Informatisé des Bibliothèques/Library Information Network). Ce dernier a rendu possible, outre le développement d'un système intégré de gestion de bibliothèques adapté aux besoins locaux, la constitution d'un lieu privilégié d'échange d'informations entre les usagers d'un même système alors que se poursuivent les études relatives à l'automatisation de l'ensemble des services de bibliothèque. Des mécanismes d'interconnexion des systèmes locaux adaptés après l'abandon de celui qui vient d'être cité, ont été mis en place.

✓ L'évolution des technologies

Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont dégagé les principales tendances qui caractérisent cette évolution. Elles consistent selon eux en un ensemble d'éléments :

- Le développement des télécommunications et des réseaux, des techniques d'accès à l'information et de l'interconnexion des systèmes qui permettront aux bibliothèques d'offrir un accès décentralisé, plus rapide et plus efficace, aux sources d'information disponibles;
- L'utilisation de plus en plus généralisée chez les usagers du micro-ordinateur personnel comme poste de travail scientifique [...] qui servira de guichet d'exploitation à distance des sources d'information ainsi offertes ;
- L'expansion et diversification des services d'information offerts directement à l'usager;
- Le développement d'une plus grande convivialité dans les modes d'accès.

2.3.4 Les perspectives pour les BU québécoises

L'année académique 1992-1993 a vu l'initiative du Sous-comité des bibliothèques d'engager une réflexion avec la communauté universitaire sur les nouvelles donnes ayant trait aux effets du développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Cette initiative a consisté en l'organisation d'un colloque portant sur le thème « Communication scientifique, nouvelles technologies et rationalisation des ressources : un défi pour les bibliothèques universitaires ».

« Les principaux facteurs dont les bibliothèques universitaires doivent en tenir compte ont été déterminés. Ces intervenants ont traité de la problématique des modifications profondes du processus de communication scientifique et de diffusion de l'information, provoquées par le développement accéléré des nouvelles technologies, et la nécessaire redéfinition du rôle de la bibliothèque dans ce nouveau contexte », ont précisé Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002).

Un plan triennal 1993-1996 a été adopté par le Sous-comité qui définit précisément l'orientation des activités à entreprendre. Cinq objectifs prioritaires ont été identifiés:

- Maximisation de l'étendue des sources d'information disponibles

Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont expliqué que : « Pour des considérations financières que technologiques, les BU québécoises orientent de plus en plus leurs choix prioritaires de développement vers l'accès à l'information, plutôt que vers la conservation de collections sur place. C'est la satisfaction des besoins documentaires des niveaux deuxième et troisième cycles qui a guidé leur démarche. Celle-là reposera désormais en très grande partie sur un partage des ressources au sein du réseau et sur des sources externes à chaque institution ».

- Accroissement de l'accès aux ressources documentaires internes et externes

Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont repris cette phrase d'un intervenant au colloque collectif cité plus haut : « Cet effort d'élargir l'accès aux ressources documentaires locales et extérieures est techniquement réalisable grâce au développement rapide des réseaux de télécommunication, à la prolifération de la documentation électronique, imprimée et plus généralement analogique ».

Pour Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) les objectifs du Sous-comité en ce sens vont même jusqu'à étudier l'intérêt et la possibilité de mettre sur pied un catalogue collectif des tables de matières des périodiques du réseau [...], promouvoir l'automatisation du Prêt Entre Bibliothèques en respectant le protocole (OSI) Open Systems Interconnexion et établir des ententes et une infrastructure en vue de l'implantation de systèmes de transfert électronique de documents.

✓ Le réseau des bibliothèques de l'Université Mc Gill

Selon Jules, C. et al. (1999) cité par Benoumelghar, H. (2002) l'Université Mc Gill située à Montréal est la plus importante université anglophone du Québec. Elle est également la plus ancienne université dans cette province (fondée en 1821). Elle compte douze facultés et dix écoles associées, instituts de recherches avancées, hôpitaux universitaires, bibliothèques, offrant les dernières technologies à leurs utilisateurs, tout est mis en œuvre pour que l'université soit à la hauteur de ses ambitions et de sa réputation.

Le réseau bibliographique de l'Université Mc Gill est le résultat d'une large politique d'informatisation, qui s'est étendue aux seize bibliothèques du campus, ainsi qu'aux institutions affiliées (centres de recherche et hôpitaux). De poursuivre Accart, J-P. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) l'accès à ce réseau des bibliothèques universitaires pour

emprunter des documents directement ou par le biais du Prêt Entre Bibliothèques repose sur le principe de la complémentarité des ressources. La mise en place, au sein de ce réseau, de quatorze banques de données référentielles et en texte intégral, offertes par le système Peruse sur tout le réseau de l'université, l'accès à Internet pour les étudiants et les professeurs, un Prêt Entre Bibliothèques (PEB) très performant grâce notamment à l'utilisation d'un système de messagerie électronique dénommé Ariel.

✓ Le projet d'informatisation Notis/Mc Gill

Plus loin, Accart, J-P. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit que : « Le projet a été mené entre 1986 et 1991 et le choix de logiciel a été porté sur Notis, un système de gestion de bibliothèques intégré ». Il faut savoir que c'est à partir des fonctions classiques d'une bibliothèque : acquisition, traitement, disponibilité, prêt que ce logiciel a pris racine. « Cette entreprise a été marquée par un ensemble d'opérations notamment, l'inventaire des collections et le codage par code à barres, une coopération intense avec le centre de calcul de l'université, l'amélioration des services aux usagers en unifiant et en intégrant les catalogues. Bref, tout s'est accompagné de mise en place de procédures et de règles, ainsi que de sessions de perfectionnement du personnel ; la disponibilité des documents pour l'usager a retenu toute l'attention des professionnels », raconte-t-il.

✓ La fourniture électronique de documents

Pour atténuer les effets des restrictions budgétaires aux bibliothèques de l'Université Mc Gill et qui se traduisent par des désabonnements aux périodiques scientifiques, Accart, J-P. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) a dit qu': « Ils ont cherché les moyens technologiques pour partager les ressources existantes dans chacune des bibliothèques. C'est le cas pour le département Chimie à l'Uquam qui propose en ligne cent titres sélectionnés qu'il est le seul à posséder, et ceci à titre de projet pilote ».

« En outre, un consortium des bibliothèques médicales, appelé Mc Gill Medical and Health Libraries Association (MMAHLA) réunissant vingt-deux bibliothèques a défini une politique globale d'achat des périodiques », a précisé Accart, J-P. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002). De poursuivre l'auteur, cette politique est réajustée chaque année. Le système Ariel permet d'optimiser l'usage des NTIC pour le développement des bibliothèques, la transmission via Internet de documents numérisés, ce qui favorisera l'accès à l'information désirée par les usagers.

2.4 Les bibliothèques universitaires en France

Elles ont été créées à la faveur de la réforme générale de l'enseignement supérieur après 1870, et mise en place par des textes réglementaires qui ont défini leur fonctionnement en 1878 et 1886. Les missions qui leur ont été assignées sont : l'inscription des ouvrages, leur classement par format et ordre d'entrée, la reliure, l'élaboration des fichiers (l'un par auteur, l'autre méthodique selon la classification de Brunet). Puis, le dépôt des thèses, le prêt et le prêt interbibliothèques ont été codifiés. La politique d'acquisition et le budget ont été de la partie.

Selon Jarrige, Marie-Thérèse et Pechenart, Jean (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) l'année 1952 a été marquée, le début d'un effort de modernisation qui se traduisit par la normalisation des fichiers de catalogage (125/75 mm), par la création du catalogue alphabétique matières, par celle du (CCOE) Catalogue Collectif des Ouvrages Étrangers.

La croissance du nombre d'étudiants (de 150.000 en 1855 à 820.000 en 1926 selon Jarrige, M-T et al. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) a imposé une nouvelle politique de construction et une nouvelle organisation des BU. Dès 1962, des orientations en matière d'organisation des services de ces structures ont été arrêtées. Il était question de :

- Mettre le plus grand nombre possible d'ouvrages en libre accès en utilisant la (CDU) Classification Décimale Universelle ;
- Mettre les ouvrages inactuels dans les magasins et classés en secteurs symbolisés par des lettres ;
- Élaborer le fichier systématique selon les indices CDU.

D'après Jarrige, M-T et al. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) au milieu des années soixante-dix, d'autres textes ont défini l'organisation administrative et la nature juridique des BU. « Du point de vue de leur nature juridique, les bibliothèques universitaires ou bibliothèques interuniversitaires sont des services communs à une ou plusieurs universités ; elles ont une mission d'orientation, d'étude, de recherche et d'enseignement bibliographique et documentaire. Elles sont dirigées par un directeur et administrées par un conseil des bibliothèques », expliquent-ils.

De poursuivre ces derniers, le directeur composé à égalité de représentants des enseignants, des chercheurs, des étudiants et de représentants du personnel de la bibliothèque, a pour rôle de proposer le budget à l'adoption du Conseil de l'université et de se prononcer sur les règles

de fonctionnement. Il participe par ailleurs à la définition et à la mise en œuvre de la politique documentaire de l'université à travers les commissions scientifiques consultatives spécialisées créées pour chaque section documentaire.

2.4.1 La typologie des bibliothèques universitaires françaises

Les Bibliothèques Inter Universitaires (BIU) sont des établissements communs à plusieurs universités situées dans une même académie. Le Service Commun de la Documentation (SCD) : au début des années 1990, les BU de province ont été régies par une nouvelle réglementation visant à leur associer les autres bibliothèques de l'enseignement supérieur telles que les bibliothèques d'instituts, de laboratoires d'Unités de Formation et de Recherche (UFR) en vue de créer un même service, le service commun de la documentation [...].

Le SCD a regroupé, entre autres les collections de documents, les moyens d'accès à l'information et les centres chargés de leur gestion. C'est en effet, un système documentaire unique comme résultat de la fusion.

« Les principales missions confiées à ce service se résument à la mise en œuvre d'une politique documentaire favorisant l'accès à l'information scientifique et technique en assurant un soutien et une formation aux usagers dans leurs différents niveaux. En plus, les universités qui ont leur siège dans une même ville, académie ou région doivent obligatoirement créer leur propre Service Commun de la Documentation (SCD), mais elles peuvent également créer entre elles un ou plusieurs Services Inter établissements de Coopération Documentaire (SICD) », a dit Benoumelghar, H. (2002).

Pour Benoumelghar, H. (2002) en dépit de la diversité de ces établissements coopératifs, l'objectif a été le même : optimiser l'usage des ressources documentaires éparpillées dans des sites différents. La coopération entre ces services a été portée sur la totalité des disciplines dispensées ou sur une partie. L'accent a été mis plutôt sur la définition d'un référentiel en matière d'équipements, de réseaux documentaires et d'utilisation des techniques nouvelles. La création de catalogues collectifs est aussi un de leurs objectifs.

2.4.2 La direction des bibliothèques de France et de la lecture publique (DBLP)

Cette direction qui relevait du Ministère de la Culture et œuvrait pour la normalisation des activités des BU a été créée en 1945. Ses services techniques ont élaboré et mis au point, en collaboration étroite avec l'Association Française de Normalisation (AFNOR), les agences de

normalisation étrangères et l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), les normes concernant la documentation, en particulier celles de catalogage, d'indexation matière et de translittération.

« La (DBLP) créa en 1971 le Bureau d'automatisation des bibliothèques qui développera une conception centralisatrice, proposant, à partir d'un centre de traitement deux types de services : une distribution de fiches normalisées CANAC (Catalogage National Centralisé) et un système de Catalogage Partagé (CAPAR) », a précisé Duchemin, P-Y. (1996) cité par cité par Benoumelghar, H. (2002).

L'automatisation a été perçue par le Bureau d'Automatisation Bibliothèque (BAB) comme un outil de coopération entre les bibliothèques et un préalable pour la participation au projet Contrôle Bibliographique Universel (CBU) qui favorisait l'échange de bandes magnétiques de description bibliographique avec d'autres pays. Ceci étant Casseyre, Jean-Pierre et Gaillard, Catherine (1992) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont souligné que : « L'automatisation des bibliothèques françaises a été réellement engagée par la Division de la Coopération et de l'Automatisation (DICA), une des quatre composantes du service des bibliothèques qui avait la charge, entre autre, des bibliothèques universitaires ».

2.4.3 La division de la coopération et de l'automatisation (DICA)

Pour Casseyre, J-P. et al. (1992) cité par Benoumelghar, H. (2002) ses efforts ont été dirigés sur l'implantation de terminaux pour la recherche documentaire informatisée à partir de 1976 et que la cadence moyenne de l'équipement s'élevait à (10) par an, pour atteindre, dès 1980, (50) unités.

2.4.4 La direction de la planification et du développement universitaire

Le Ministère français de l'Éducation nationale s'est engagé, depuis 1987, à la mise en place d'un catalogue collectif national des ouvrages conservés dans les bibliothèques de l'Enseignement Supérieur par le biais de cette direction. Ainsi, le programme baptisé Pancatalogue, a constitué un outil de localisation et de fourniture de notices pour les catalogues locaux de bibliothèques.

La participation de ce programme (Pancatalogue) est une obligation pour toutes les unités documentaires des universités. Ces unités ont respecté les règles nationales de catalogage et

notamment l'indexation RAMEAU. Par cette même procédure un plan de saisie informatique par conversion rétrospective des catalogues des grandes bibliothèques a été lancé.

Parmi les grandes orientations de l'informatisation du catalogue, on cite : l'adoption d'une stratégie de dérivation des données catalographiques à partir des sources (le catalogage original tendrait ainsi à n'être que résiduel) et la généralisation de la conversion rétrospective des fichiers dans le cadre de l'informatisation locale des établissements. Les incohérences et les lacunes constatées dans le processus de l'informatisation des bibliothèques universitaires selon Casseyre, J-P. et al. (1992) cité par Benoumelghar, H. (2002) ont fait émerger la nécessité d'une démarche commune de réflexion et de méthodologie sur l'informatisation de la fonction documentaire universitaire dans son ensemble et dans le cadre des SCD.

De poursuivre les auteurs, une procédure d'élaboration d'un schéma directeur informatique des bibliothèques universitaires a été mise en place. « Pour le catalogage, les BU doivent faire le choix d'un réservoir bibliographique parmi les trois recommandés : OCLC, SIBIL ou BN-Opale », explique-t-ils.

Quatre outils coopératifs en ligne ont été créés au cours des années 1980. Ce choix repose sur la recherche de la meilleure adéquation du contenu d'une base de données avec les fonds d'un établissement et sa politique d'acquisition de façon à trouver le ratio le plus satisfaisant entre les créations et les dérivations de notices catalographiques. Il s'agit entre autres de :

- Le SUNIST : (Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique) et ses différentes bases de données : CCN-PS, CCF, et Téléthèses.
- Le CCF proportionnellement à lui est un projet du Catalogue Collectif de France, lancé en 1989 par le Ministère de l'Éducation nationale, la Bibliothèque de France (ancêtre de la BNF), 31 bibliothèques universitaires ainsi qu'une cinquantaine de bibliothèques municipales possédant des fonds d'ouvrages de taille importante.
- Téléthèses : définie par Duchemin, P-Y. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002) téléthèses est une base de données qui a été mise en place en 1983, elle signalait les 273.000 thèses de doctorat soutenues en France dans toutes les disciplines depuis 1972, à l'exception des thèses soutenues dans le domaine de la santé recensés depuis 1983.
- Le PEB : quant à lui, est un service qui a été créé au niveau des bibliothèques universitaires en 1987. Pour Duchemin, P-Y. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002)

le PEB permet aux quelques 300 bibliothèques et centres de documentation participants d'établir des demandes de fourniture de documents primaires, après une recherche de localisation lancée auprès de groupes de bibliothèques classées en deux groupes thématiques : Droit-Lettres et Médecine-Pharmacie Sciences. Il est ainsi possible d'obtenir ou bien la communication de l'original, ou encore la fourniture de produits de substitution.

2.4.5 La direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques (DISTB)

Cette direction chargée des BU a entrepris en 1992 des travaux d'élaboration du schéma directeur informatique des réseaux des bibliothèques universitaires.

Selon Françoise, Pelle (1994) cité par Benoumelghar, H. (2002) la réflexion a été portée sur l'ensemble des applications informatiques nationales mises à la disposition des bibliothèques universitaires. Il s'agit du système de prêt PEB, des catalogues collectifs permettant d'identifier et de localiser les documents (Pancatalogue, CCN-PS, Téléthèses) et enfin un outil professionnel, Rameau (harmonisation du vocabulaire de description du contenu des documents). Ces applications conçues indépendamment les unes des autres, se sont avérées complémentaires sur le plan fonctionnel, d'où l'objectif des travaux engagés : l'objectif du schéma directeur consistait donc à définir un plan concerté de développement à moyen (cinq ans), favorisant les complémentarités et prenant en compte les évolutions techniques.

De poursuivre Françoise, P. (1994) cité par Benoumelghar, H. (2002) après un plan de l'existant et une étude des besoins des différents utilisateurs, des orientations ont été déterminées et allant dans le sens de répondre aux besoins documentaires de niveau recherche, de diminution des coûts et de se mettre au fait de l'évolution de l'environnement bibliothéconomique et technologique. Il s'agissait d'une conception nouvelle du système de prêt entre bibliothèques pour permettre l'enchaînement des opérations d'identification, de localisation et de demande de fourniture de documents. Tout ceci dans le but de réduire les délais d'accès aux documents désirés par les usagers.

En ce temps, a dit Françoise, P. (1994) cité par Benoumelghar, H. (2002) « Les coûts de catalogage ont été analysés et on a proposé, au lieu de trois sources bibliographiques à savoir : BN-Opale, SIBIL, et OCLC, de regrouper ces dernières en un seul réservoir avec une

fonctionnalité de catalogage partagé ». Selon l'auteur, les retombées du nouveau système, se présentent comme suit :

- D'abord, rationaliser l'achat des notices bibliographiques (du fait que leur acquisition soit centralisée, ce qui diminuera immanquablement le coût d'achat pour chaque participant);
- Ensuite, diminuer globalement la charge de catalogage, puisqu'un même document ne devrait plus être catalogué qu'une seule fois pour l'ensemble des bibliothèques ;
- Enfin, améliorer la cohérence des données dès l'origine puisqu'une seule source, avec les mêmes référentiels, sera utilisée par toutes les bibliothèques.

2.4.6 La direction de l'information scientifique, des nouvelles technologies et des bibliothèques (DISNTB)

« Cette direction a pris en janvier 1996 la succession de la DISTB. Elle comprend la sous-direction de l'IST, la sous-direction des technologies nouvelles, la sous-direction des bibliothèques et la Mission des musées », ont dit Jarrige, M-T. et al. (1996) cité par Benoumelghar, H. (2002). Selon eux, ses missions sont : d'une part, de définir la politique générale d'informatisation des bibliothèques universitaires et d'autre part, de définir la politique générale de fourniture de l'information bibliographique aux bibliothèques universitaires. Les auteurs d'Administration et bibliothèques donnent le nombre de (53) BU jusqu'à fin 1995 qui ont fait le choix d'un système intégré de gestion des bibliothèques, (15) qui ont informatisé la plupart des fonctions bibliothéconomiques avec des logiciels intégrés et toutes les autres ont un projet en cours.

En parlant des mesures à prendre pour suivre ce chemin d'informatisation des Bibliothèques Universitaire, nous n'allons pas perdre de vue sur les enjeux et les défis. Nous allons les aborder dans le chapitre ci-après.

CHAPITRE II : L'ÉTAT DE L'ART SUR LES ENJEUX ET LES DEFIS DE L'INFORMATISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La conduite de ce chapitre demande également les éléments de réponse à partir des étapes suivantes :

- ✓ Les enjeux de l'informatisation ;
- ✓ Les défis de l'informatisation.

1. Les enjeux de l'informatisation d'une bibliothèque/Centre de Documentation

Il est question de définir selon les auteurs ce qu'est l'informatisation; d'aborder ce que l'on peut gagner ou perdre en se lançant dans l'informatisation; ensuite, les défis à relever pour un tel projet. Comme nous pouvons voir avec Duchemin, P-Y. (1996) l'exploitation sans précédent dans le domaine des nouvelles techniques de la création et de la diffusion de l'information à laquelle nous assistons aujourd'hui ne peut bien sûr rester sans conséquences dans le domaine des bibliothèques et des Centres de Documentation. L'utilisation des nouveaux supports de l'information a déjà pénétré le monde documentaire. La notion de multimédia, bien qu'elle ne possède à ce jour de définition officielle satisfaisante (cf. lexique), est néanmoins présente à l'esprit de tous les responsables d'établissements à vocation documentaire. Mais pourquoi donc informatiser un Centre de Documentation?

Cette question peut a priori sembler absurde, mais un responsable de bibliothèque ou d'un Centre de Documentation, quelle que soit la taille de l'établissement qu'il gère se doit de se la poser. En effet, cette interrogation peut faire appel à plusieurs réponses sans lien apparent entre elles selon Accart, J-P. et al. (2015). D'abord, le documentaliste doit trouver des arguments pour convaincre la hiérarchie de l'institution qui ne voit pas toujours l'intérêt immédiat d'une informatisation, mais elle en perçoit le coût et certains membres de l'équipe du service de documentation qui peuvent se montrer réfractaires.

1.1 Les objectifs de l'informatisation

Selon Accart, J-P. et al. (2015) au niveau du service lui-même, l'informatisation a pour objectifs principaux :

✓ D'améliorer la gestion du fonds documentaire grâce à des outils plus performants que les outils manuels ;

- ✓ D'optimiser la recherche d'information ;
- ✓ De faciliter l'accès aux documents et de mieux gérer les prêts ;
- ✓ D'influer favorablement sur la production et la diffusion des produits/services, voire d'en créer de nouveaux ;
- ✓ D'accéder à des sources documentaires extérieures à savoir les banques de données ou Internet ;
- ✓ De tenir des indicateurs statistiques indispensables à la bonne marche du service.

Au niveau de l'entreprise, l'option choisie de l'informatisation du service de documentation doit être totalement cohérente et compatible avec le schéma global du système d'information de l'entreprise. La gestion de l'information relève du service de documentation, qui doit prévoir des moyens (intranet, messagerie, forum, chat, SMS...) de dialoguer et de communiquer avec ses utilisateurs.

1.2 Les avantages de l'informatisation

L'intérêt qu'on peut avoir pour se lancer dans une telle course se réside avant tout dans certaines techniques ou tâches documentaires répétitives, lourdes à l'exemple de : (les commandes, la saisie des données, le catalogage, le bulletinage, le prêt, le prêt-inter, les rappels...) ; ensuite, pour optimiser la recherche d'information et les produits documentaires proposés, offrir le meilleur service aux utilisateurs, offrir aussi une nouvelle possibilité de participation, d'interaction possible entre les utilisateurs : les techniques du Web 2.0 se révèlent dans ce cas très utile.

Accart, J-P. et al. (2015) ont donné des orientations en ce sens qu'un service de documentation peut ne pas informatiser l'ensemble de ses fonctions. Un certain nombre de paramètres sont donc à prendre en considération avant le lancement d'un projet d'informatisation tels que l'aspect budgétaire ; l'importance du fonds documentaire ; les axes de la politique documentaire du service ; la demande des utilisateurs ; les développements prévus [...]. Il est cependant préférable de prévoir, dès la création du service, son informatisation.

Ainsi l'a dit Charles Dickens dans son article « Le Conte de deux cités où Paris et Londres en 1793 et traduit par Loreau, Henriette (1859) », lire à l'ère du numérique, c'était le pire de tous les temps, le siècle de la folie et celui de la sagesse ; une époque de foi et d'incrédulité ; une période de lumières et de ténèbres, d'espérance et de désespoir, où l'on avait devant soi

l'horizon le plus brillant; la nuit la plus profonde; où l'on allait droit au ciel et tout droit à l'enfer. Cette prophétie a été tirée du livre d'Anthony, Grafton (2012). Ce dernier a commenté que tous les grands écrivains sont des prophètes, mais en écrivant ces mots, Charles Dickens n'avait probablement pas conscience d'annoncer une révolution concernant la page numérique, domaine qu'il connaissait infiniment plus que les rues du Paris révolutionnaire. Sans le savoir ce dernier a dit que Charles Dickens décrivait bien la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui tous ceux qui aiment et apprécient la page en vingt ans, l'ordinateur et internet ont transformé la lecture plus radicalement que ne l'avait fait l'imprimerie durant le premier siècle de son existence [...].

Selon Anthony, G. (2012) l'énergie appartient à ceux qui font des rêves de gloire. Il a commenté en ce sens que vous prenez le train ou l'avion depuis n'importe quel grand centre traditionnel de l'édition Francfort, Paris ou New York, et vous constaterez que vos compagnons de voyage sont plus nombreux à avoir les yeux rivés sur le minuscule écran de leur Kindle, de leur Nook ou de leur iPad que sur les pages d'un livre. En plus, discutez avec des chercheurs passionnés de manuscrits et de livres anciens, et ils vous parleront avec enthousiasme non pas du dernier incunable³ acquis par leur bibliothèque mais du nombre incroyable de manuscrits numérisés par ces anciens ennemis religieux qu'étaient la bibliothèque du Vatican et la bibliothèque Bodléienne. Ils se réjouiront de pouvoir télécharger gratuitement, sur des sites aussi étonnants que Gallica ou Munich Digital, les premiers livres de l'époque de l'imprimerie. Interrogez les bibliothécaires des grandes universités américaines qui, traditionnellement, proposaient en libre consultation à leurs lecteurs les fonds de livres et de revues les plus riches au monde, et ils vous répondront qu'ils cherchent à supprimer au maximum le support papier pour le remplacer par les ordinateurs qu'attendent les usagers aujourd'hui, ou du moins pour mettre en place des liaisons internet suffisamment puissantes pour que tous leurs lecteurs puissent se connecter simultanément.

Le premier service de la bibliothèque serait celui de proposer, et de recevoir les usagers. Certainement, les bibliothécaires ont commencé à décliner le numérique en bibliothèque à partir du catalogue. Dans l'univers des documents numériques, les bibliothèques passent de la détention de collections à la détention des droits d'accès à des documents dont la pérennité

_

³Un incunable est un ouvrage qui date des premiers temps de l'imprimerie avant 1500. Accès https://www.cnrtl.fr/definition/incunable

n'est certaine, l'accès direct constitue une amélioration indiscutable pour les usagers qui peuvent désormais accéder à ces ressources à tout moment et depuis n'importe quel terminal.

Pour reprendre la métaphore de Beigbeder, Frédéric (2011) cité par Larizza, Olivier (2012) notre nouvelle réalité est en effet sous-tendue par une idéologie insidieuse qui nous pousse à croire que la fréquentation des fantôme (sur Facebook) est meilleure que celle des vivants en chair et en os, qu'il vaut mieux consulter un ouvrage en ligne que d'aller fureter dans une vieille librairie de quartier, que la compagnie des liseuses, lesquelles compressent des dizaines de milliers de pages dans quelques millimètres d'un métal léger comme une plume, nous est préférable à celle des tigres de papier aux dents de carton.

Larizza, O. (2012) quant à lui a avéré que d'abord, une cohérence et une singularité. Ensuite, une hauteur, une verticale à l'exemple de Gutenberg qui, avait mis sur pied un totem. Enfin, bien entendu, une épaisseur où se sédimentent des éléments affectifs liés à une histoire unique comme quoi un livre vit, passe entre des mains, sa couverture se gondole, ses pages se salissent, se cornent, jaunissent, s'odorent, ces marques ou ces effluves racontent autant d'anecdotes et de souvenirs que les rides d'un visage [...].

Chevillard, Éric (2010) cité par Larizza, O. (2012) a rappelé en effet que : « Depuis l'invention du livre, toute la littérature a été pensée et imaginée comme un empilement de pages formant finalement un volume. Balzac, Proust, Flaubert ou Faulkner ont édifié une œuvre, littéralement. L'épaisseur était une dimension de l'œuvre littéraire. Le téléchargement de ces livres sur des liseuses électroniques dont la minceur est l'atout le plus vanté et fera donc au détriment ou, du moins, au mépris de la conscience que leurs auteurs en avaient ».

Au mépris aussi de la hiérarchie des genres et des œuvres, donc du goût littéraire, puisqu' « En aplanissant toutes les formes d'écriture, l'écran les rend interchangeables », a remarqué Frédéric, B. (2011) cité par Larizza, O. (2012).

« Dans les années à venir, le livre papier et le livre électronique avanceront ensemble et ne se grignoteront pas l'un de l'autre », a assuré Honnefelder, Gottfried (2011) cité par Larizza, O. (2012), directeur de la Fédération allemande du Commerce du Livre, à l'inauguration de l'édition 2011 de la Foire de Francfort.

Larizza, O. (2012) a mis plutôt l'accent sur les principaux avantages d'un format numérique pour le livre tels que : discrétion maximale, caractères modulables, accessibilité immédiate,

s'accompagnent d'inconvénients importants à savoir : fragilité des liseuses, besoin d'une source d'énergie, cherté de l'appareil et de ses accessoires.

1.3 Les inconvénients de l'informatisation

Selon Pirolli, F. (2015), l'émergence du numérique dans l'univers du document pose immanquablement la question de la reproductibilité et la diffusion des œuvres dématérialisées. Il poursuit que si la question de la survie du support papier face au numérique ne semble plus directement posée, la coexistence des deux apparaissent à moyen terme acquise et que cette mutation est lourde de conséquences notamment sur le plan des modalités de partage et d'échange des livres. En ouvrant la possibilité de dissocier le contenu informationnel les œuvres de la matérialité des dispositifs permettant d'y accéder, le numérique refaçonne profondément les usagers.

À ceux qui évoquent une menace pour le patrimoine littéraire, Giles Hermann a répondu sans ambages qu'un des grands avantages du papier sur le numérique est d'ailleurs sa pérennité. Meney, Florence (2010) a dit : « Je sais que dans cent ans, si j'en prends soin, mon livre sera encore accessible. Qu'en est-il du format numérique, où les technologies changent aux dix ans ? Mais il est vrai que la numérisation et l'indexation des fonds d'édition offrent des outils formidables pour accéder à ce patrimoine. C'est d'ailleurs ce qui est embêtant avec Google : il nous offre des outils très performants, mais en même temps, il pille sans vergogne nos écrits ».

Le numérique dit Pirolli, F. (2015) offre ainsi d'inédites possibilités de stockage et de diffusion des contenus. L'une des conséquences les plus marquantes de cette évolution est que le livre se trouve immergé peu à peu dans un univers qui lui demeurait étranger : celui du Warez⁴. Se trouvant réduit à la forme d'un fichier informatique le livre rejoint logiciels, jeux vidéo, musiques et films en devenant potentiellement l'objet de pratiques illégales de partage communément qualifiées de piratage. L'exemple en est avec la musique et le cinéma pour des

ou un copyright.

_

⁴Le terme Warez comme la souligné Fabrice Pirolli dans son livre intitulé « Le livre numérique au présent pratiques de lecture, de prescription et de médiation » est un néologisme du détournement du mot anglais wares (marchandises) utilisé dans le domaine de l'informatique pour désigner les activités illégales de diffusion de contenus numériques protégés par des droits d'auteurs, reproduction

raisons techniques avant celui du livre qui contribue à nourrir de nombreuses inquiétudes chez les professionnels concernés conclut-il.

Pour Daval, Mathias (2012) cité par Pirolli, F. (2015) le Syndicat National des Éditeurs a énoncé ainsi dès 2009 qu'en devenant numérique, le livre va fatalement être piraté, comme le disque et la vidéo. Les pratiques de piratage liées aux biens culturels font l'objet d'études nombreuses et constantes, visant principalement à en cerner les contours et à en dresser une représentation la plus fidèle possible. Cependant cette réalité demeure difficile à appréhender, car le caractère illégal de ces pratiques implique bien souvent pour leurs auteurs la recherche de la plus grande discrétion et de l'anonymat. Elles demeurent donc difficilement observables et quantifiables.

2. Les défis de l'informatisation à relever

L'essor des bibliothèques électroniques passe par l'informatisation de la documentation existante sous forme imprimée, ainsi que l'acquisition des ressources électroniques qui foisonnent sur la toile (Internet).

Aujourd'hui, les bibliothèques varient dans le degré d'absorption de l'informatisation. Si quelques grandes bibliothèques comme la British Library, la Bibliothèque Nationale de Singapour, la Bibliothèque de Congrès pour ne citer que celles-ci peuvent être décrites comme ayant un vrai contenu informatisé et accessible à distance, ce n'est pas le cas de la plupart des bibliothèques.

Par ailleurs, un forum des bibliothèques, et/ou des Centres de Documentation en associations permettra de réduire les coûts d'acquisition pour chacune d'elles et aussi de rendre accessible des documents au profit des usagers. En ce qui concerne la documentation produite par l'ESSTIC telle la littérature grise, le CDE doit engager une pensée sur une éventualité de leur acquisition à la source sous un format électronique structuré. Cette démarche concernera les rapports de stages, les réalisations professionnelles, les mémoires de Master et les thèses de Doctorat.

Le postulat selon lequel le développement des ressources humaines est le premier défi et la grande justification du développement des bibliothèques universitaires informatisées n'implique pas seulement celles-ci mais également les défis logiciels, matériels, financiers et

juridiques. Dans un premier temps nous allons essayer de faire ressortir les défis humains qui prennent en compte des usagers, des documentalistes, des éditeurs/libraires et institutions.

2.1 Les défis humains

2.1.1 Auprès des usagers

De façon à rester en phase avec les pratiques des usagers, les bibliothèques/Centres de Documentation cherchent à leur proposer une offre de documents numériques. Ce faisant, les professionnels ne font que chercher à réaliser ce qu'ils ont toujours fait dans l'univers de l'imprimé, c'est-à-dire identifier, sélectionner et acquérir des documents en vue de la constitution de collections. Quant à Chartron, Ghislaine (2008) cité par Pirolli, F. (2015) l'information numérique ne se présente pas sous la même forme que les documents imprimés.

De façon spécifique, les bibliothèques/Centres de Documentation peuvent s'emparer du numérique pour créer un lien avec les usagers. C'est bien sûr le cas des nombreux établissements qui ont leur compte Facebook et utilisent ce moyen pour tenir informés leurs abonnés de leur actualité. De façon plus profonde, quelques établissements se sont saisi des possibilités techniques et l'absence de verrou juridique pour créer la possibilité de s'approprier les collections proposées aux usagers. C'est la notion Copy-party où, dans un cadre convivial, les visiteurs arrivent avec leur matériel et copient les documents de la bibliothèque qui les intéressent.

De façon différente mais avec le même souci de recours au numérique en vue du partage de l'information, quelques bibliothèques ont mis en place des « Pirates box » (ou biblio box) qui sont des réseaux wifi permettant aux usagers d'échanger des documents (y compris audio ou vidéo) entre eux. La bibliothèque devient non seulement un lieu fournisseur de ses propres documents mais également un lieu de partage de l'information et de rencontre. « Spécialiste du document, elle donne l'impression de s'éclipser pour laisser les usagers communiquer entre eux sur ce qui les intéresse et sans intervenir de sa part », a décrit Pirolli, F. (2015).

La mise en ligne des collections numérisées sur les pages Web des bibliothèques universitaires et centres de documentation devient nécessaire et donc une large diffusion des documents acquis en format numérique, à travers les quatre coins du pays, permettra aussi de faciliter l'accès des usagers aux documents, et par conséquent, de désengorger les espaces exigus de CDE. S'agissant de la consultation interne des collections numériques, des postes

de travail doivent être mis à la disposition des usagers en salle de lecture, en nombre suffisant et équipés de logiciels de visualisation nécessaires.

2.1.2 Auprès des documentalistes

Dinet, Jérôme (2014) a témoigné que : « Les documentalistes sont une (res) source d'information essentielle pour les usagers. Il apparaît donc important que les services web conservent et fassent une place à ces documentalistes ». Plusieurs pistes sont avancées par Inskip, Charlie et al. (2008) cité par Dinet, J. (2014) telle que la possibilité de contacter un documentaliste par courrier électronique ; la création des blogs associés aux bibliothèques numériques ; la possibilité de créer et de gérer foires aux questions (FAQ). [...].

Ceux-ci doivent mener une campagne d'informatisation des collections les plus demandées par les usagers et très peu disponibles dans les bibliothèques universitaires/centres de documentation. De ce fait, une étude qualitative portant sur la circulation des collections des BU pourront faciliter la sélection de celles à prendre en compte.

2.1.3 Auprès des éditeurs/libraires

Le but de l'éditeur est de publier et de mettre à disposition du public les œuvres d'esprit. Quant à la définition d'un libraire, donnée dans le dictionnaire Le Robert, dans l'ancien temps un libraire est un éditeur et marchand de livres mais dans le temps moderne il est un commerçant (e) qui vend des livres. Dans un article de Meney, F. (2010) publié en ligne sur le site intitulé « les libraires » plusieurs voix se sont levées pour parler des défis qu'attend un éditeur et libraire. Par ces nombreuses voix celle d'Antoine Tanguay s'est levée pour rassurer les commerçants de livres. Pour lui, ce sera à l'éditeur d'établir une bonne gestion de son stock et d'en faire la promotion, comme il le fait avec les livres traditionnels. Selon Antoine, T. citée par Meney, F. (2010) le livre électronique n'est ni un substitut ni un danger quelconque. Ainsi, Jean, T. cité par Meney, F. (2010) a jugé que : « L'éditeur doit voir le livre numérique comme une façon de plus d'élargir son public ». Par ailleurs, de poursuivre l'auteur, être éditeur, veut dire travailler avec un auteur afin que son manuscrit parvienne à maturité, qu'il atteigne le maximum de ses potentialités. Que ce manuscrit soit par la suite publié sur un support papier, disponible sur ordinateur ou sur un Sony Reader, un Kindle ou un iPod ne change rien à cette relation. En revanche, pour lui, « les publieurs », c'est-à-dire ceux qui se contentent de publier ce que les autres leur envoient, pourraient développer une certaine crainte devant le livre numérique puisque leur rôle, qui n'est que mercantile, risque de devenir inutile.

Gilles, Herman citée par Meney, F. (2010), pense que : « Toute forme de diffusion du livre doit être accueillie favorablement. Le livre, n'est pas un objet physique, mais un outil de transmission du savoir, des idées et de l'imaginaire : si le mode de transmission numérique nous permet de rejoindre un plus large public facilement, tant mieux. L'impact actuel sur le monde de l'édition est encore faible du point de vue économique, même chez les Anglo-Saxons. Mais sur le plan idéologique, il oblige tous les intervenants du milieu à se questionner sur leur travail et leur apport au livre, ce qui n'est pas plus mal ».

D'après Meney, F. (2010), le Directeur des éditions Septentrion a expliqué également que chaque éditeur a la responsabilité de mettre en marché ses livres numériques, selon la formule qui lui convient le mieux. Par exemple, un éditeur peut permettre à un tiers de gérer son fonds : en ce qui concerne la répartition des ventes, la seule certitude est qu'il n'y a plus d'étape d'impression de livres. Mais il reste un détaillant qui vend et gère le paiement, un distributeur qui transmet le fichier protégé adéquatement et qui facture ensuite les détaillants pour l'éditeur. Il reste également à réaliser un travail de diffusion auprès des détaillants, des médias et des bibliothèques/centres de documentation. De plus, il faut produire le fichier numérique, ce qui peut être moins simple qu'il y parait. Et bien sûr, il reste les droits d'auteur à acquitter!

2.1.4 Auprès des institutions

Une institution qui souhaite se lancer dans un projet d'informatisation de sa bibliothèque doit adopter une bonne démarche qui commence par la maitrise des besoins et l'étude de l'environnement juridique dans lequel se situe son projet. Il s'agit d'avoir une bonne définition de ce qu'on veut faire, de connaître le cadre organisationnel et normatif, déterminer quel type d'informatisation on souhaite mettre sur pied, quelle catégorie de documents sera concernée, et d'évaluer les différents enjeux du projet.

Lorsque vous connaissez vos besoins et le type des documents à informatiser, il est question par la suite d'effectuer une étude de faisabilité du projet qui a pour but de vous aider à choisir la solution la mieux adaptée à vos besoins. Il convient également de se demander si vous disposez d'un espace de stockage sécurisé des documents informatisés, ce qui fera appel à la mise en place d'un coffre-fort électronique, si vous disposez d'une équipe d'exploitation

qualifiée. La réalisation d'un projet nécessite de consigner tous les éléments qui vont concourir à la bonne conduite de celle-ci. Il faudrait penser à concevoir un cahier de charges qui sera rédigé en fonction du résultat documentaire.

Dans le domaine de l'informatisation d'une bibliothèque, un certain nombre de normes ont été élaborées par de grandes bibliothèques ou des grandes organisations professionnelles internationales. Le respect de ces normes par les logiciels de gestion des bibliothèques est une condition impérative pour qu'il ait échange et interaction entre les systèmes informatisés. Selon Duchemin, P-Y. (1996) il s'agit de : « Conformité à des standards imposés par l'usage, qu'ils aient ou non le caractère officiel d'une norme ». Nous avons entre autres :

- La norme ISO 2709 : Elaborée par l'International Standard Organisation cette norme selon Duchemin, P-Y. (1996) c'« Est une structure de format destinée à permettre l'échange, c'est-à-dire aussi bien l'importation que l'exportation de données bibliographiques stockées sur des bandes magnétiques [...]. Cette structure de format permet de gérer les données provenant de différents formats de la famille MARC (INTERMARC, US-MARC, UK-MARC, etc.), mais également des formats non-MARC par exemple, le format ISDS ou le Common Communication Format (CCF) ».
- La norme Z 39.50 : C'est une norme nord-américaine ANSI qui recouvre le projet « Search and Retreive » initié par la Bibliothèque du Congrès, le réseau RLIN (Reaserch Libraries Information Network) et le réseau OCLC (Online Computer Library Center) en vue d'effectuer un catalogage partagé des notices d'autorité.

2.2 Les défis logiciels, matériels et financiers

Le choix du logiciel doit être établi avec les spécialistes de l'information documentaire et prévoir le temps pour laisser faire une démonstration (permet de connaître les caractéristiques du logiciel, décrit pour les modules de catalogage et de recherche, avec leurs avantages et inconvénients essentiels) souvent longue et détaillée, mais d'en garder assez pour poser des questions et aborder des aspects entrevus parfois rapidement ou pas très bien éclaircis. Il fallait aussi pouvoir expliciter le cahier des charges, les spécificités et besoins. Pour ce faire, il faut prendre en compte les aspects suivants :

- Disposer un logiciel à un coût abordable ;
- Disposer des postes de travails performants;
- Établir une interface entre les systèmes ;

- Disposer d'un moyen financier permettant de couvrir les besoins avant le démarrage du projet d'informatisation ;
- Prévoir le coût annuel de maintenance des matériels et logiciel ;
- Le logiciel doit pouvoir intégrer les notices bibliographiques dans le format d'échange UNIMARC, conformément à la norme ISO 2709 ;
- Bien mesurer la capacité de mémoire nécessaire : la gestion d'une bibliothèque est très gourmande en espace-disques et les fichiers ne cessent de croître ; Etc.

2.3 Les défis juridiques

S'engager dans un projet c'est aussi accepter de passer de nombreuses heures à résoudre des problèmes administratifs. En effet il n'est pas rare de se trouver confronter à des difficultés juridiques et de constater à ses dépens qu'une des clauses d'informatisation n'est pas suffisante. L'ouvrage publié par 1'AFNOR, (1986), est un excellent ouvrage de base. Premier défi à relever est :

- Informez-vous sur le droit d'auteur ;
- Exiger toute la documentation nécessaire à la mise en place du système ;
- N'oubliez pas que tout vous fera défaut sur place et que l'existence et la qualité de la documentation doivent même être des éléments de décision pour choisir votre matériel;
- Avant de se lancer dans l'informatisation des documents assurez-vous de faire la différence entre un document qui a perdu son droit d'auteur, c'est-à-dire verser dans le domaine public et un document protégé;
- Affronter les formalités nécessaires pour recueillir le consentement des titulaires de droits ; etc.

3. Les problèmes à éviter

« Le documentaliste doit se poser au moins quatre questions avant de lancer un projet d'informatisation, car même si l'informatique présente de nombreux avantages en documentation elle peut aussi créer des problèmes » ont dit Accart, J-P. et al. (2008). D'après eux, est-ce que :

- ✓ L'informatique correspond-elle à un réel besoin ? Est-elle nécessaire ?
- ✓ Le choix du système et du logiciel est-il pertinent ?

- ✓ Le coût n'est-il pas trop important, et comment le justifier ?
- ✓ Enfin, le personnel peut-il, veut-il adhérer au projet ?

D'un point de vue technique les procédés permettant aujourd'hui d'échanger illégalement des fichiers numériques à savoir par le téléchargement direct depuis un serveur web public ou privé, recours au peer-to-peer (d'égal à égal), par échange, par messagerie électronique, par échange au moyen de supports amovibles (clé USB, disques durs), etc. a développé Franceschini, Laurence (2012) cité par Pirolli, F. (2015).

Les profils d'usagers pratiquant ce type d'échanges et de téléchargement sont également très variés, tant sur le plan sociologique que dans la fréquence des actes ont ajouté Daval, Mathias et Dovine, Rémi (2010) cité par Pirolli, F. (2015).

Pirolli, F. (2015) quant à lui a dit que si la question du piratage préoccupe aujourd'hui toute la filière du livre, les premiers débats publics portant sur cette question remontent en France au milieu des années quatre-vingt-dix, même si les pratiques du warez remontent aux décennies précédentes et au développement de l'informatique.

Morel, Lionel (2013) cité par Pirolli, F. (2015) a d'autre part, argumenté que la plupart des livres numériques, en raison des restrictions imposées à l'utilisateur, constituent en fait des livres « diminués » ou « infirmes », qui font perdre au lecteur ses libertés essentielles et que cette tendance constitue une régression par rapport aux racines même du livre, qui remontent à la Renaissance où il fut un instrument de construction de la liberté individuelle et de conscience.

Dinet, J. (2014) a dit que : « Lorsque sont interrogés les concepteurs, commanditaires et professionnels en charge de la bibliothèque numérique, les principaux inconvénients évoqués concernent les dimensions techniques ou réglementaires sont l'obsolescence technologique, le coût lié à la maintenance et à l'actualisation des contenus, le problème des droits d'auteurs et d'accès, l'interopérabilité entre les systèmes, l'augmentation des flux d'information ». De poursuivre, les usagers et leurs éventuelles difficultés à utiliser les bibliothèques numériques sont trop rarement abordés. S'il est vrai que certains verrous technologiques et juridiques perdurent, ce sont essentiellement les verrous humains qui expliquent en grande partie les non-usages, les difficultés et les abandons.

Selon Dinet, J. (2014) l'un des plaisirs de ces experts, c'est-à-dire les documentalistes est de manipuler les ouvrages et d'être au contact de ces objets très différents les uns des autres. Or, en dématérialisant les documents, la numérisation confère un aspect jugé froid et distant. L'auteur explique lorsque les documentalistes utilisent une bibliothèque numérique, ils n'ont plus l'impression d'appartenir à une communauté d'utilisateurs et/ou de spécialistes d'un domaine spécifiques. En effet, l'auteur évoque qu'un autre plaisir de ces derniers est celui de se retrouver, de se croiser et d'échanger dans les rayonnages des bibliothèques traditionnelles. En d'autres termes, dans une bibliothèque numérique, ces experts ne perçoivent plus l'espace social qui leur est cher.

Dès lors, il n'est pas du tout certain, comme l'a mentionné Thomas, Maria (2011) cité par Larizza, O. (2012) responsable du numérique chez Hachette Book Group, que vers un monde où, pour lire un livre, on prendra ce que l'on a sous la main : on lira dans le bus sur son Smartphone, on continuera dans son lit sur son lecteur à écran. Ils seront interconnectés, on reprendra exactement où on s'était arrêté. Cette anecdote a été contredite par Larizza, O. (2012) en ce terme que la fidélisation au support s'intensifie au fur et à mesure que l'on avance dans une lecture et que celle-ci libère ses phéromones. Comme dans la passion amoureuse, on se cristallise au sens stendhalien sur l'objet du désir, on s'y attache, victime éblouie confondant l'âme et son enveloppe charnelle, c'est-à-dire le texte et le carton qui le renferme, le contenu et le contenunt [...].

Si les débats s'aiguisent aujourd'hui à propos du livre numérique pour ne pas dire bibliothèque numérique, c'est que la littérature générale, et par conséquent le grand public, sont concernés; pas seulement une cible restreinte de chercheurs ou cadres supérieurs avalant des textes techniques et de la presse pendant leurs voyages en train, témoin Larizza, O. (2012). Et de poursuivre l'auteur, la littérature n'est déjà plus son domaine de prédilection. L'inscription électronique du texte, c'est-à-dire la confusion du textuel avec l'écran, participant du règne de l'image, relativise la force et la place du livre, de sa manière de porter la fable, donc de la littérature elle-même, au profit des autres médias que sont le cinéma, la télévision et l'internet.

Comme l'a expliqué Mainguenau, Dominique (2006) cité par Larizza, O. (2012) « La littérature vivait en situation de monopole dans un monde qui lui appartenait, si l'on excepte quelques poches de résistance d'une oralité perdue et ambivalente; parole authentique, immédiate, mais de peu de poids, comparée à l'écrit ».

Tel que l'a dit Larizza, O. (2012) malgré les progrès à venir de la technologie, il est donc probable que nous atteignions un effet de seuil, en tout cas pour les textes littéraires et les ouvrages à prétendre esthétique (beaux livres, éditions illustrées, albums jeunes), au-delà duquel le désir de papier persistera à moins d'un imprévisible cataclysme à l'échelle planétaire. Car, depuis des décennies, sinon des siècles, l'objet papier est à maturité ; il répond idéalement à ce pour quoi il est fait, sans occasionner frustrations. D'où la nécessité d'une apologie de l'immatériel et d'une véritable ingénierie de la persuasion pour convaincre de muter vers le cyberespace.

Ainsi, pour Frédéric, B. (2011) cité par Larizza, O. (2012) lire un objet unique en tournant des pages réelles, c'est-à-dire en avançant dans l'intrigue physiquement, n'a absolument rien de commun avec le geste de glisser son index sur une surface froide, même si Apple a eu la délicate attention de prévoir un bruitage de papier à chaque fois que le lecteur électronique change de page (détail qui, au passage, trahit le complexe d'infériorité des partisans du numérique). Il approfondissait avec cet exemple du roman « Le Rouge et le Noir » comme quoi, si l'on se souvient que Julien Sorel prend la main de Madame de Rênal au premier tiers, c'est parce que l'objet de papier permettait de progresser vers une apothéose. « On l'avait presque visualisée en tournant chaque page du roman, pendant que Julien élaborait sa stratégie de séduction. Chaque roman de papier que j'ai lu reste gravé dans ma mémoire rétinienne », a relevé ce dernier.

Tijus, Charles (2009) cité par Larizza, O. (2012) directeur du LUTIN a pronostiqué les effets que l'informatisation des livres pour ne pas dire bibliothèque/centre de documentation pourrait avoir sur les lecteurs en ce terme : « La perte d'habituation au livre papier rendra probablement difficile la lecture statique, longue, et attentive ».

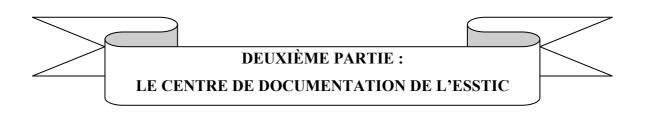
La question redevient celle de la frontière, a concédé Bon, François (2011) cité par Larizza, O. (2012) « On rêve, lisant un livre, regardant l'horizon, le paysage qui passe, on plonge dans un flux de pensées bien propice, puisque le livre les enclot. Dans la tablette, une lecture nerveuse, prête à rebondir vers le monde, s'ouvrir aux messages, aux petits extraits transmis d'un frottement de doigt vers ce même Twitter qui nous sert de tambour de brousse, ou de machine à café dans le couloir ». En éclaircissement, ce dernier a articulé que ce que nous perdons avec le numérique, c'est cette frontière que matérialisait et symbolisait la couverture d'un livre, son épaisseur, ses marges, délimitant un espace d'autarcie où la lecture pouvait s'épanouir. L'écran abolit cette frontière et nous soumet à la tentation du dehors, de

l'interopérabilité, de l'interactivité. [...] La numérisation des livres ne redorera pas le blason de la lecture littéraire, assidue, en profondeur [...]. Il a dédramatisé par humour un état de fait par trop inquiétant, c'est-à-dire la liseuse électronique ou encore le livre informatisé ne fait pas de nous des lecteurs qui avancent dans une œuvre, mais s'enfoncent plutôt dans un monde étranger pour s'évader du nôtre [...]. De surcroit, le risque d'« Attention Deficit Discover (ADD) », c'est-à-dire ce syndrome de déconcentration qui touche de plus en plus de victimes des ordinateurs, est démultiplié lorsqu'on lit sur une tablette qui reçoit des e-mails, des vidéos, des chansons, des chats, des post, des alertes, des Skypes, des Tweets, et des beeps (en français bipe) et des blurps⁵, sans compter les virus qui vous interrompent en plein monologue intérieur de Molly Bloom⁶. [...]

-

⁵Blurps/blurp pluriel flous est un son grave explosif ressemblant à un rot. Accès https://fr.m.wiktionary.org

⁶Molly Bloom dans le roman Ulysse de James Joyce, est la femme de Léopold Bloom, le héros, qui représente un nouvel Ulysse, en errance dans la rue de Dublin. Une femme qui a connu des joies et des regrets, des fantasmes, des opinions qu'elle exprime pèle mêle en images et souvenirs qui tissent la trame de sa vie. Accès https://information.tv5monde.com



La présente partie de notre travail, sera axé en premier lieu sur la présentation de l'étude empirique et en deuxième lieu sur les résultats de l'étude.

CHAPITRE III: LA PRESENTATION DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Gaspard, Claude (2019) a défini l'étude empirique comme : « Permettant de réaliser une enquête et de récolter des données lorsqu'on est étudiant, chercheur ou professionnel ». De nombreux chercheurs utilisent l'étude empirique comme technique dont Émile Durkheim par exemple des statistiques pour analyser le suicide. L'étude empirique nous permettra de présenter le déroulement de l'enquête, les personnes enquêtées et le type de questions.

1. La période de l'enquête

L'enquête sur l'état de satisfaction et le besoin de l'informatisation du Centre de Documentation de l'ESSTIC a été menée de mai à septembre 2022. Le questionnaire (*voir annexe 2*) a été adressé aux étudiants et enseignants-chercheurs. Un questionnaire a été remis au Coordonnateur du CDE qui l'a rempli et nous l'a retourné. Le nombre de formulaires récupérés s'élève à 41 sur 50 enquêteurs touchés par l'enquête, fixant ainsi le pourcentage de réponse à 82%.

2. Les personnes enquêtées

Par des chiffres, le nombre de formulaires distribués et renvoyés par les étudiants et les enseignants-chercheurs sont présentés comme suit :

Désignation	Distribués	Retournés
Étudiants	35	29
Enseignants-chercheurs	15	12
Total	50	41

Tableau 1 : Répartition de la population d'étude

2.1 Identification des personnes enquêtées

Cette recherche nous a permis d'avoir une représentation de notre « population ⁷ » étudiée. Elle est identifiée à travers les variables suivantes : sexe ; âge ; niveaux d'études ; catégorie socioprofessionnelle et spécialités/filières. Pour déterminer la taille de notre échantillon, nous

_

⁷La population est un ensemble d'unités élémentaires sur lesquelles porte l'analyse. Ainsi la population d'une étude est l'ensemble de la population visée par cette étude. C'est l'univers à partir duquel l'échantillon d'une étude est défini.

nous sommes limités aux étudiants et enseignants-chercheurs de l'ESSTIC. Ces personnes enquêtées ayant répondu nos questionnaires sont au nombre de 41 dont 29 étudiants et 12 enseignants-chercheurs. Ce nombre a été arrêté à 41 pour des raisons de disponibilité des enquêtés.

✓ Sexe

Les personnes ayant rempli nos questionnaires sont composés d'hommes et de femmes. Sur les 41 personnes ayant répondu à nos questionnaires 17 sont de sexe masculin et 24 de sexe féminin. Soit un pourcentage de 41,46% et 58,54% respectivement.

Âge Sexe	Masculin	Féminin
18-25	08	13
25-30	04	02
30-35	00	04
35-40	01	00
40-45	00	03
45-50	02	00
50-80	02	02
TOTAL	17	24

Tableau 2 : Répartition de la population d'étude par sexe

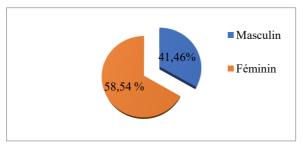


Figure 1 : Pourcentage par sexe

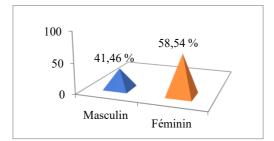


Figure 2 : Fréquence de distribution par sexe

De ce qui précède, nous disons que les femmes sont en majorité présentes au Centre de Documentation de l'ESSTIC. Les hommes ne sont pas aussi à la traîne.

✓ Âge

En ce qui concerne l'âge des enquêtés qui ont répondu à nos questionnaires, 54,17% constituent le seuil le plus élevé de la tranche d'âge féminin qui varie entre 18 à 25 ans suivie de 16,67% de la tranche d'âge qui varie entre 30-35 ans et du coté des enquêtés masculins

47,06% représentent le seuil le plus élevé de la tranche d'âge entre 18 à 25 ans suivie de 23,53% de la tranche d'âge qui varie entre 25-30 ans. Ce qui montre une présence assidue de la jeunesse au Centre de Documentation de l'ESSTIC.

Aujourd'hui, les jeunes ont pris goût de fréquenter des Centres de Documentation. On peut ainsi dire qu'ils sont attirés par ces derniers à cause de l'intérêt qu'ils les apportent.

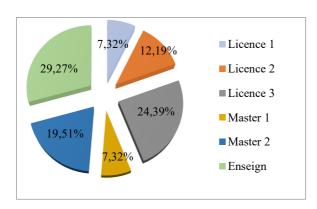
✓ Niveaux d'étude

Le classement est fait par ordre croissant, c'est-à-dire de la Licence 1 aux chercheurs. Ce classement se fait comme suit :

Classement	Fréquence
Licence 1	03
Licence 2	05
Licence 3	10
Master 1	03
Master 2	08
Enseignants-chercheurs	12
Total	41

Tableau 3 : Répartition des enquêtés par niveau d'étude

Le tableau 2 et le diagramme ci-dessous nous permettent de noter que les enseignantschercheurs viennent en première position, licence 3 en deuxième position et Master 2 en troisième position.



50 7,32% 12,19% 24,39% 29,27% 7,32% 19,51% 1,icence 1,icence 2, Master 1, Master 1,icence 2, Master 1,icence

Figure 3 : Pourcentage par niveau d'étude

Figure 4 : Fréquence de distribution par niveau

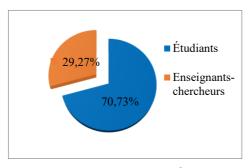
On peut bien observer à partir de ce diagramme que le mode est l'enseignant-chercheur, ce qui confirme sa prédominance parmi les niveaux d'études au Centre de Documentation de l'ESSTIC.

✓ Catégorie socioprofessionnelle

La catégorie socioprofessionnelle concerne : les étudiants et les enseignants-chercheurs.

Professions	Fréquences
Étudiants	29
Enseignants-chercheurs	12
Total	41

Tableau 4 : Professions des enquêtés



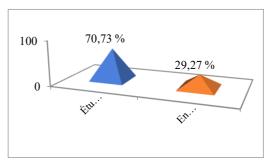


Figure 5 : Pourcentage par profession

Figure 6 : Fréquence de distribution par profession

D'après les sondages que nous avons eu à faire par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés, 70,73% sont les étudiants et 29,27% sont les enseignants-chercheurs.

La grande partie des enquêtés à qui nous avons soumis nos questionnaires sont des étudiants. Nous pensons que c'est normal, parce que c'est eux les premiers à être concernés par le Centre de Documentation de l'ESSTIC. Les enseignants-chercheurs ayant certainement d'autres portails et plateformes documentaires.

✓ Spécialités/filières

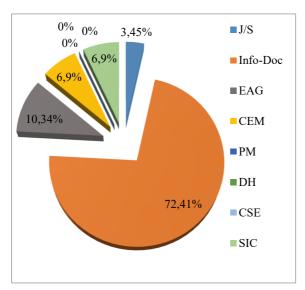
Les spécialités sont au nombre de huit (08). Nous aimerions les appeler les filières pour une cohérence dans notre contexte. Ces filières sont : Journalisme/Sportif, Information Documentaire, Édition et Arts Graphiques, Communication des Entreprises et Marketing, Publicité et Marketing, Digital Humanities, Communication sur la Santé et Environnement, Sciences de l'Information et de la Communication.

Spécialités/ filières	Étudiants	Enseignants-chercheurs
Journalisme/Sportif	01	04
Information Documentaire	21	05
Édition et Arts Graphique	03	00
Communication des Entreprises et Marketing	02	02
Publicité et Marketing	00	00
Digital Humanities	00	00
Communication sur la Santé et Environnement	00	00
Sciences de l'Information et de la Communication	02	01
Total	29	12

Tableau 5 : Répartition des enquêtés par spécialités/filières

Le tableau ci-dessus nous permet de visualiser la répartition des enquêtés. Nous indiquons que ce tableau est à double entrée. Notre échantillon est porté sur quarante une (41) personnes enquêtées.

• Les étudiants enquêtés par spécialités/filières



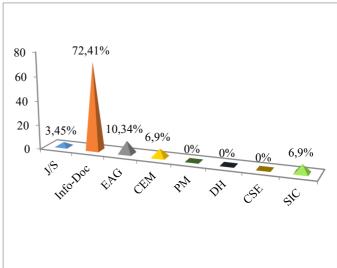


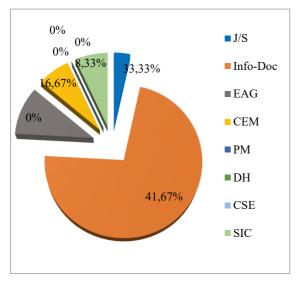
Figure 7 : Pourcentage des étudiants enquêtés par spécialités/filières

Figure 8 : Fréquence de distribution des étudiants enquêtés par spécialités/filières

Sur le tableau 1 et les diagrammes qui l'illustrent, nous avons 41 personnes au total qui ont retourné notre questionnaire dont 29 étudiants. Nous avons : 01 en journalisme ; 21 en Information Documentaire ; 03 en Édition et Arts Graphiques ; 02 en Communication des Entreprises et Marketing ; 00 en Publicité et Marketing ; 00 en Digital Humanities ; 00 en

Communication sur la Santé et Environnement ; 02 en Sciences de l'Information et de la Communication.

En observant le même tableau, par colonne du côté des étudiants, nous avons le classement suivant : pour ce qui est des spécialités/filières, Information Documentaire est en tête avec 72,41%; ensuit l'Édition et Arts Graphiques avec 10,34%; Communication des Entreprises et Marketing et Sciences de l'Information et de la Communication discutent la troisième place avec 6,9% chacune; Journalisme/Sportif vient en dernière position avec 3,45%.



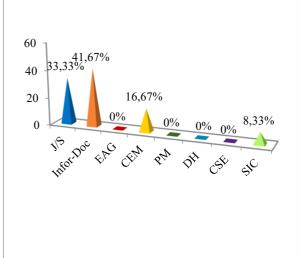


Figure 9 : Pourcentage des enseignants-chercheurs enquêtés par spécialités/filières

Figure 10 : Fréquence de distribution des enseignants-chercheur enquêtés par spécialités/filières

Sur le tableau1 et les diagrammes qui l'illustrent, nous avons 12 enseignants-chercheurs reparties dans plusieurs disciplines que nous avons rencontré ont retourné notre questionnaire. Il y a 04 en journalisme ; 05 en Information Documentaire ; 02 en Communication des Entreprises et Marketing et 01 en Sciences de l'Information et de la Communication.

En observant toujours le même tableau, par colonne du côté des enseignants-chercheurs, nous avons le classement suivant : les enseignants en Information Documentaire viennent en tête avec 41,67%; ensuit ceux du Journalisme/Sportif avec 33,33%; puis ceux de la Communication des Entreprises et Marketing avec 16,67% et enfin ceux des Sciences de l'Information et de la Communication avec 8,33%.

3. Le questionnaire d'enquête et l'outil de traitement

3.1 Le questionnaire d'enquête

Nous allons présenter notre questionnaire d'enquête en deux groupes. Le premier groupe prend en compte la représentativité et la fréquentation du CDE par les enquêtés; le second groupe quant à lui parle du besoin des enquêtés.

3.1.1 La tendance des enquêtés au CDE

✓ À quelle fréquence venez-vous au CDE ?

Pour savoir : nous avons recueilli les avis des enquêtés et nous les avons classés comme suit dans un tableau.

Nombre de fréquentation	Fréquence
Très souvent (au moins une fois par semaine)	23
Souvent (environ une fois par mois)	11
Rarement (moins d'une fois par mois)	07
Total	41

Tableau 6 : Nombre de fréquentation des enquêtés

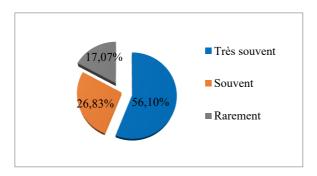


Figure 11 : Pourcentage du nombre de fréquentation des enquêtés

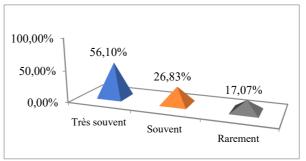


Figure 12 : Fréquence de distribution du nombre de fréquentation des enquêtés

3.1.2 Le besoin des enquêtés

✓ Estimez-vous que le Centre de Documentation de l'ESSTIC réponde de manière adéquate à vos attentes et que proposeriez-vous pour son amélioration ?

Sur 41 réponses totalisées, 17 enquêtés ont répondu (Oui) contre 24 (Non). Quelques avis ont été relevés concernant la question d'amélioration du CDE dont voici :

- Le CDE doit innover, c'est-à-dire sortir de son cadre classique ;
- Il doit faire le recyclage de son personnel ;
- Il doit renchérir et diversifier son fonds ;
- Il doit faire des animations culturelles pour plus de visibilité ;
- Il doit rallonger des heures d'ouverture jusqu'à 18h et faire fonctionner le samedi jusqu'à 14h;
- Il doit mettre à la disposition des usagers un catalogue physique ;
- Il doit améliorer le service d'accueil.
- ✓ Quel est l'état d'avancement de l'automatisation de vos plateformes Koha et DICAMES ? (Donnez un pourcentage global)

Cette question a été posée au groupe projet de réhabilitation du CDE en vue de savoir où en est l'opération rétrospective du catalogue Koha (*voir annexe 3*) et de la plateforme DICAMES (*voir Annexe 4*).

- ✓ Pour ce faire (le catalogage), faites-vous appel aux sources bibliographiques suivantes
- Catalogues collectifs nationaux : 01 (Mboalab)
- Catalogues collectifs étrangers : 01 (Bibliothèque de Congrès)
- ✓ Est-ce que votre catalogue par rapport à d'autres répond de manière adéquate à votre attente ?

L'équipe de réhabilitation a dit que le CDE est à la traîne par rapport à d'autres centres nationaux et internationaux (des pays industrialisés notamment), en matière de visibilité sur Internet et l'exploitation de ceci au profit des usagers et surtout la mise en ligne intégrale de leurs catalogues informatisés. Ceci peut s'expliquer, en partie par le retard enregistré dans l'introduction de l'outil informatique dans le fonctionnement et la mutation de leurs catalogues.

La question suivante en fera la lumière. Le Centre de Documentation de l'ESSTIC n'a pas la totalité de ses fichiers sous support informatique. Nous avons noté les besoins des enquêtés concernant :

- La mise en place de réseaux locaux ;
- Le développement du PIB (Prêt Inter Bibliothèques);

- Et l'informatisation du fonds documentaire.

Nous avons choisi de représenter ces réponses sous forme de tableau.

Réponses aux questions	Oui	Non
Mise en place de réseaux locaux	28	13
Développement du prêt inter bibliothèque	22	19
Informatisation du fonds documentaire	30	11

Tableau 7 : Avis des enquêtés sur trois aspects

✓ L'informatisation du CDE va-t-elle résoudre vos problèmes (usagers) ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Les répondants à cette question sont au nombre de 30 sur les 41 personnes enquêtées. 11 personnes ont répondu négativement. Ces dernières demandent notamment :

- L'amélioration de la recherche documentaire des usagers, par le gain de temps que permette l'automatisation de l'opération et la multiplication subséquente des critères de recherche de documents (titre, auteur, mots-clés, éditeur, etc.) sur les OPAC ;
- Les opérations de prêt soient rendues faciles, soient plus de files d'attentes.
- ✓ D'après-vous, l'informatisation du Centre de Documentation de l'ESSTIC va-t-elle faciliter sa mise en ligne ? Si oui comment ? Si non quels sont les autres facteurs qui peuvent contribuer ?

Cette question a été posée au groupe projet de réhabilitation du CDE pour comprendre les mécanismes de la mise en ligne des fonds documentaires.

Les réponses données à cette question sont classées en trois catégories même si l'équipe de réhabilitation admet l'informatisation comme une première étape vers la mise en réseau d'un Centre de Documentation.

- Les réponses basées sur les finalités de la mise en réseau ;
- Les réponses basées sur les conditions minimales de la mise en réseau ;
- Les contraintes de la mise en réseau.

3.2 L'outil de traitement des questionnaires de l'étude

Pour le traitement de nos questionnaires, nous avons eu recours au logiciel de traitement des données Microsoft Excel 2007 pour l'élaboration des diagrammes et des graphiques ensuite, nous avons traité chaque question d'enquête de nos questionnaires de manière isolé, en constituant à l'aide de ce même logiciel des tableurs et des tableaux statistiques reflétant les réponses collectées auprès de nos enquêtés.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux « Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC ». Ce processus nécessite une mobilisation conséquente en ressource financière, matérielle, logicielle qu'humaine. Notre niveau de satisfaction est très éminent concernant les avis des enquêtés ; il faut noter que l'informatisation d'un Centre de Documentation comme celui de l'ESSTIC, passe aussi bien par une prise de conscience salutaire de la part des responsables et professionnels eux-mêmes.

Les données collectées par le biais du questionnaire sont présentées et analysées ci-dessous.

CHAPITRE IV : LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

L'analyse de nos résultats empiriques consiste à dégager les rapports existants entre nos hypothèses de départ et les résultats obtenus à l'issue de l'enquête menée auprès des enquêtés. Elle nous permet de relever les aspects de démarche de l'étude concernant le besoin des enquêtés par rapport à leur accès aux documents à distance.

1. L'analyse des résultats

D'après le tableau 6 plus haut, sur 41 des enquêtés questionnés : 23 personnes soit 56,10% disent venir très souvent, c'est-à-dire au moins une fois par semaine, 11 personnes soit 26,83% viennent souvent (environ une fois par mois) et 07 personnes soit 17,07% viennent rarement (moins d'une fois par mois).

Tel qu'on peut l'observer à partir des diagrammes ci-dessous, la majeure partie des enquêtés viennent très souvent au Centre de Documentation de l'ESSTIC. Pourtant le fait que 26,83% viennent souvent pose problème. Ceci laisse croire que certains viennent au centre avec des attentes et des espoirs qui ne cadrent pas avec leurs besoins. On comprend que cela peut influencer dans une certaine mesure, le degré de satisfaction de ceux-ci. On peut aussi interpréter la rareté des 17,07% comme étant un indice de manque des ouvrages spécialisés au centre.

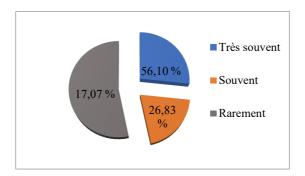


Figure 13 : Pourcentage de fréquentation des enquêtés

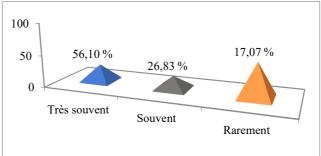


Figure 14 : Fréquence de distribution de fréquentation des enquêtés

Concernant les monographies, le taux de catalogage est estimé à 95%. Le fort pourcentage qu'a enregistrée cette question ne nous permet pas de rendre compte de la situation actuelle, car beaucoup reste encore à faire.

Le pourcentage de la plateforme DICAMES de mise en ligne des métadonnées (page de couverture) des mémoires et l'intégralité du contenu de la revue de la recherche en communication « Fréquence Sud » est estimé à 30%. S'agissant des thèses, nous avons demandé aux responsables de l'équipe de réhabilitation d'indiquer l'état d'avancement de son automatisation. La réponse donnée nous a permis de constater que l'opération accuse des difficultés d'accès pour leur soumission sur la plateforme. Aucune thèse n'est en ligne et ce n'est qu'une partie qui est ramenée au CDE.

En ce qui concerne le besoin d'accès au fonds documentaire, la présentation descriptive des résultats nous permet de faire l'analyse qui suit. On constate que dans le cadre de l'enquête, l'ensemble des personnes enquêtées ont sollicité l'informatisation du fonds documentaire pour leur permettre d'effectuer les recherches à distance.

Les résultats à l'issue de cette enquête ont indiqué que 73,17% des personnes enquêtées ont exprimé leur besoin à propos de l'informatisation du fonds documentaire. Il ressort que 30 enquêtés sur 41 ont donné leurs avis favorables pour l'informatisation du fonds documentaire du fait de l'importance que ceci a de nos jours, tandis que 26,83% des personnes enquêtées ont donné leurs avis défavorables. Nous pouvons dire à l'analyse que l'informatisation d'une bibliothèque a de grands avantages chez les enquêtés ayant le besoin d'accès à l'intégralité des documents du CDE à distance. Le manifeste à l'accès à distance chez les enquêtés dudit centre est principalement lié au besoin de la recherche considérée comme un travail académique.

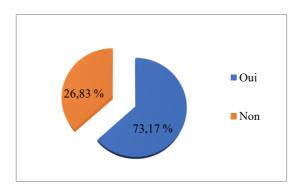


Figure 15 : Pourcentage des avis des enquêtés enquêtés concernant l'informatisation du fonds documentaire

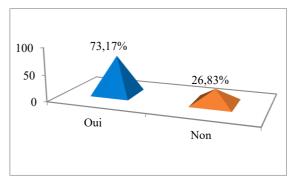
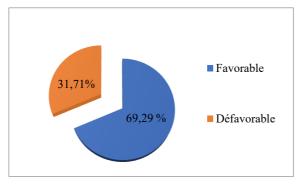


Figure 16 : Fréquence de distribution des avis des concernant l'informatisation du fonds documentaire

Au vu de l'analyse de l'étude sur la mise en réseaux locaux, 28 avis favorables contre 13 défavorables ont été enregistrés. Soit un pourcentage de 68,29% contre 31,71%.



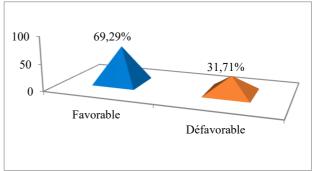


Figure 17 : Pourcentage des avis des enquêtés concernant la mise en réseau

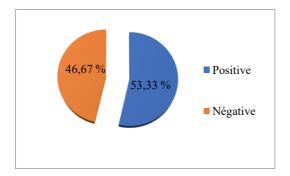
Figure 18 : Fréquence de distribution des avis des enquêtés concernant la mise en réseau

Premièrement, les réponses basées sur les finalités de la mise en réseau ou plutôt les avantages que pourraient tirer le CDE en se mettant en liaison informatique sont le Prêt Inter Bibliothèques, coordination dans le domaine des acquisitions; l'informatisation constitue une démarche incontournable vers la diffusion en ligne des produits d'un centre de documentation (produits documentaires, collections numériques ou numérisées), au moyen des réseaux locaux, Intranet, et à distance, Internet; améliorer la gestion, la coopération et aplanir les difficultés.

Deuxièmement, Les réponses basées sur les modalités de la mise en réseau présument l'utilisation d'un logiciel normalisé qui permet d'assurer les fonctions de catalogage partagé, la recherche bibliographique (qui est une opération antérieure au déchargement éventuel de notices bibliographiques), le Prêt Inter Bibliothèques, etc.

Troisièmement, les contraintes de la mise en réseau : le manque de concertation sur les projets d'informatisation d'où la prolifération de plusieurs expériences et des choix de programmes techniques incompatibles : à savoir l'absence de normes officielles, manque de moyens matériels et humains) d'où le souhait du conservateur.

En effet, les résultats d'enquête ont montré que 22 soit 53,66% de voix se sont levées afin de dire oui au développement du PIB (Prêt Inter Bibliothèques). Par ailleurs, 19 soit 46,34% de voix ont dit non, ce qui peut être interprété et confondre avec le besoin d'accès à l'intégralité de la ressource documentaire à distance initialement excité ou manifesté chez les enquêtés.



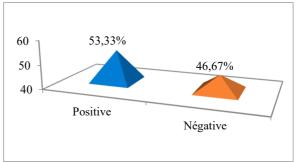


Figure 19 : Pourcentage des avis des enquêtés avis des concernant le Prêt Inter Bibliothèques

Figure 20 : Fréquence de distribution des enquêtés concernant le Prêt Inter Bibliothèques

2. Les discussions des résultats

Pour la majorité des personnes enquêtées, à l'unisson, ont constaté un réel engouement pour l'informatisation du CDE, les raisons qui les emmènent à solliciter sont nombreuses, nous pouvons citer entre autres : les besoins de sécurisation, de conservation et de stockage des mémoires (documents), la fragilité des documents physiques, la lenteur dans l'exécution des tâches et de la qualité de service rendu aux usagers, les besoins de facilitation de la collaboration entre les professionnels au sein dudit centre.

Selon les analyses, plusieurs facteurs n'encouragent pas les bibliothèques et les Centres de Documentation à se lancer dans l'informatisation. Ce sont par exemple :

- ✓ L'absence des pouvoirs nationaux de l'informatisation et d'un cadre réglementaire de prise en charge des documents numériques emmènent les institutions universitaires à avoir une conception et un jugement propre de la question ;
- ✓ Les cadres juridiques du document numérique ne sont pas très clairs, même si la loi n° 2000 du 19 décembre 2000 reconnait à l'écrit numérique une certaine conformité, cela reste imperceptible dans la pratique. Le droit d'auteur n'est pas du reste. Même si la DADVI (Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) a, après un intense lobbying de la part des professionnels de l'information en 2006 a mis en place des exceptions pour les bibliothèques, ce que Accart, J-P. (2015) appel la Copie privée et Digital Rights Management (DRM ou mesures techniques de protection). « La loi institue le principe de la copie privée tout en réglementant les DRM (dispositifs de gestion des droits numériques) [...] » ;

✓ L'usage de l'outil informatique est un des difficultés auquel font face les programmes (logiciels). La déficience de toute la chaîne peut rendre tout le système délicat et entrainer la perte des données antérieurement consignées et sauvegardées.

Relativement à l'aménagement, il faut penser l'idée d'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire comme un projet qui prend en compte l'avis de plusieurs personnes : les décideurs, les juristes, le documentaliste qui maîtrise l'aspect numérique et qui a une bonne culture de gestion des documents, l'informaticien en tant que spécialiste des systèmes d'information qui s'occupera du volet programmation, les éditeurs de solutions documentaires, et le contrôle-qualité qui se chargera d'évaluer le volet normatif.

La responsabilité du documentaliste n'est plus à démontrer dans un projet d'informatisation d'une bibliothèque, car c'est lui qui est au cœur des différentes activités qui seront menées. Sa présence est un élément clé pour une bonne orientation. Dans ce sens, Accart, J-P. (2015) a montré que l'informatisation du service de documentation doit être une « Aide à l'action quotidienne du documentaliste ».

Il faudrait également prendre en compte les besoins de l'institution et les enjeux du projet d'informatisation. Plusieurs institutions universitaires installent des outils sans avoir au préalable l'expression de leurs besoins. Généralement, elles mettent l'accent sur l'enjeu économique et l'enjeu juridique.

3. L'enquête de satisfaction

Ainsi, nous pouvons définir la satisfaction comme étant l'opinion d'un enquêté résultant de l'écart entre sa perception et ses attentes. Au terme de notre travail, il nous faut mesurer la perception qu'ont nos enquêtés afin de mettre au clair et pouvoir déterminer les développements que cette recherche pourrait initier.

L'enquête de satisfaction après l'informatisation du CDE auprès de nos enquêtés (les étudiants, les enseignants-chercheurs et l'administration) se présente comme suit :

- ✓ Auprès des étudiants, les questions se portent sur :
- Qu'aimez-vous le plus parmi les services en ligne dans ce CDE ?
- Quelles fonctionnalités pourrions-nous ajouter pour l'améliorer ?
- À quelle fréquence utilisez-vous nos services ?

- Quelle note attribuez-vous à nos services ?
- ✓ Auprès des enseignants-chercheurs les questions sont :
- Notre service vous permet-il d'atteindre vos objectifs ?
- Que préférez-vous dans nos services ?
- À votre avis, en quoi nos services répondent-elle à vos attentes ?
- Quels seraient les critères à améliorer pour que nos services répondent à vos attentes ?
- Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à nous soumettre ?
- ✓ Auprès de l'administration nous avons les questions suivantes :
- Quelles ont été les différentes étapes/phases de votre projet d'informatisation ? (Plusieurs cases possibles)
- o Analyse de l'existant
- o Identification des acteurs du projet (choix de l'équipe projet)
- O Définition des besoins et des objectifs du projet
- O Conception et réalisation du cahier de charges
- o Mise en place des outils nécessaire à l'informatisation (logiciels)
- o Phase de test, contrôle et ajustement du projet
- o Autre
- Quel type de logiciel avez-vous mis en place en termes de solution, pour l'informatisation?
- Koha
- o PMB
- Le/les système (s) mis en place sont-ils interopérables avec d'autres logiciels métiers ?
- o Oui
- o Non
- Comment évaluer le/les enjeux de l'informatisation mis au sein de votre institution dans le cadre de votre projet ?
- o Performante
- Moyenne
- o Pas performante
- Justifier votre réponse
- Quelles sont les lois, normes et standards que vous avez utilisés, ou pris en compte dans le cadre de la conduite de votre projet d'informatisation ?

Arrivée au terme de notre étude autour du thème « Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC », il est question pour nous de faire des suggestions et propositions. Nous avons voulu à travers cette recherche, montrer l'importance d'informatiser un Centre de Documentation à l'exemple de celui de l'ESSTIC, mais nous signalons que cela ne pourra pas être sans conséquences.

De ce fait, la question spécifique qui en découle est formulée de la manière suivante : Comment l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire peut-elle être incontournable pour une institution en l'occurrence l'ESSTIC ?

Les questions générales qui en dérivent sont celles de savoir :

Question n°1. L'accès à distance de la ressource informationnelle est-elle indispensable pour l'usager ?

Question n°2. Quels enjeux et défis à relever pour l'informatisation de CDE ? Doit-on tout informatiser ou limiter l'introduction de l'informatique à quelques tâches parmi les plus répétitives et les plus fastidieuses ?

Ces questions de recherche mettent au centre de notre travail le problème de la disponibilité et l'accès des documents à distance aux usagers comme l'élément central de la recherche, car à travers les processus et les outils, il se dégage une volonté et les moyens des responsables administratifs. À l'issue de la question centrale, nous avons interrogé quelques intéressés qui sont entre autres les étudiants et les enseignants-chercheurs. Ainsi, en guise d'éléments de réponses sur les plans théoriques et méthodologiques, nous avons identifié quelques indicateurs qui nous ont permis de penser à un objet de recherche quelque peu complexe.

Nous avons posé des hypothèses et pour bien mener notre recherche, nous avons formulé l'hypothèse spécifique comme suit :

L'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire est incontournable pour une institution en l'occurrence l'ESSTIC, parce qu'elle permet de ménager à tous les membres de la communauté universitaire un accès direct à distance à la somme des connaissances accumulées.

Cette hypothèse spécifique conduit à la formulation de la matrice suivante : les hypothèses générales.

Hypothèse n°1. L'accès à distance de la ressource informationnelle est indispensable pour l'usager étant donné qu'elle assure une meilleure efficacité au travail et à la recherche. Une efficacité au travail grâce aux techniques implémentées pour élargir les services. De plus, elle aide à économiser du temps.

Hypothèse n°2. Les enjeux et défis à relever pour l'informatisation de CDE relèvent simultanément de logiques voire déterminismes institutionnels, financiers et autres. Il est souhaitable que l'évolution de ce mémoire permette de préciser les notions de l'informatisation et le cadre organisationnel afférent, en même temps évoquer une conception de l'outil informatique comme moyen idéal de contribuer à une construction documentaire et bibliographique fondée sur un contexte relationnel modifié entre bibliothèques. À la question poser doit-on tout informatiser ou limiter l'introduction de l'informatique à quelques tâches parmi les plus répétitives et les fastidieuses. La réponse donnée est la suivante : tout informatisé le CDE permet une bonne visibilité et une recherche élargie.

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, il nous a semblé opportun de les inscrire dans un référentiel de théories. C'est ainsi que nous avons mobilisé les théories des auteurs suivants pour apporter des éléments de réponses à nos questions de recherche.

Pour ce qui est de notre génération, l'évidence, à qui veut bien y réfléchir, s'impose que la nature du livre et celle du numérique sont deux polarités et que si l'on met de côté l'effet de nouveauté, mode, qui peut expliquer à lui seul l'engouement dont il bénéficie actuellement chez les Anglo-Saxons, le livre numérique répond, ou semble répondre, à deux problèmes structurels posés par notre modernité : le nomadisme et l'engouement, a dit Larizza, Olivier (2012). Il affirme que nous bougeons de plus en plus et avons de moins de place. De poursuivre, il argument que nous prenons aujourd'hui le train ou l'avion comme on change de chemise et nous nous désolons de ne pouvoir emporter que deux ou trois « opuscules⁸ ». Avec la flambée du logement, acquérir de la surface coûte cher, or il faut justement de la place pour entreposer des livres. Et ces alignements de dos colorés qui embellissent les mûrs aussi magnifiquement qu'une toile se transforme vite en fardeau quand il s'agit de déménager.

L'éditeur Otchakovsky-Laurens, Paul (2006) cité par Larizza, O. (2012) ironise d'amertume : « Les livres sont-ils devenus si encombrants qu'il est urgent de les rendre virtuels ? ».

_

⁸Opuscule : Du latin opusculum, diminutif de opus, « ouvrage, travail ». https://fr.m.wiktionary.org

La bibliothèque personnelle s'assimile de plus en plus à un luxe de bourgeois sédentaire, qui est une espèce en voie d'extinction-surtout la sous-espèce en voie dites « cultivée⁹ ».

« Ajoutons à cela l'argument écologique, à savoir l'idée selon laquelle le numérique serait meilleur pour la santé de la planète que le papier, argument qui ne repose sur aucune donnée scientifique mais qui pénètre facilement et durablement la conscience des foules sentimentales avides de servir un noble dessein, la cause commune, et nous avons là trois motivations matérielles fortes (nomadisme, engouement, gestion écologique) en faveur de la disparition du livre papier au profit du livre numérique », a argumenté Larizza, O. (2012).

Ainsi donc Calmard, Pierre (2015) dans son essai a commenté en disant que l'humanité se dirige vers son prolongement par un surhomme que Nietzsche ne renierait peut-être pas. [...] Le consommateur est heureux de retrouver automatiquement sur les sites de vente en ligne les produits qui l'intéressent, lui personnellement, en fonction de ses achats précédents ou de ses requêtes dans les moteurs de recherche, comme par magie. [...] Un homme à venir synthétique émergera de cette confrontation, de cette tension entre le passé rassurant et un avenir effrayant, autant qu'inéluctable. Il lui faudra un esprit résilient, s'il veut assumer l'héritage d'une humanité ancrée dans les errements de son passé, et pour permettre à ses héritiers de s'assumer tels qu'ils seront.

De tout ce qui précède nous avons fait de rapprochements et allusions pour développer notre sujet de recherche porté sur l'informatisation de la bibliothèque/centre de documentation qui n'est rien d'autre que le document numérique accessible en ligne au sens figuré du terme. Ceci étant « À l'horizon, l'avènement d'une mythologie nouvelle nécessitera une synthèse entre une recherche criante d'authenticité et l'acceptation d'une superstructure, qui sera inhérente à l'homme à venir », a dit Calmard, P. (2015).

À propos du développement du CDE et de l'édition électronique, nous pouvons formuler des propositions à ce sujet à l'organe décisionnel. Nous pensons surtout au dépôt électronique des

commercialisation de sa bibliothèque Billy!

⁹L'hebdomadaire anglais The Economist, dans son édition du 10 septembre 2011, consacrait un article aux chambardements à attendre de la numérisation du livre. Ironiquement intitulé (d'après Dickens) « Great Digital Expectations », cet article débutait par une annonce qui mit en émoi la planète culturelle tout entière : le célèbre fabricant de meubles suédois Ika aurait arrêté la

mémoires de Master et thèses à édifier. Aux exemplaires imprimés de leur littérature grise, les étudiants devraient joindre une clé USB comportant le texte de leurs travaux en format Word (ou un autre logiciel de traitement de texte). Cette pratique n'est pas la première ni la dernière à être opérationnelle dans certains départements universitaires. Il suffit de la généraliser. Ceci aura des répercussions positives aussi bien sur la qualité des travaux de recherche entrepris (exploitation des potentialités des documents électroniques), que sur la mission du CDE (mise à disposition élargie des documents acquis à travers leur diffusion sur l'intranet ou idéalement sur le serveur Web), et un service de référence efficace (disponibilité de métadonnées).

En conclusion, si une bibliothèque/centre de documentation veut être efficace, utile aux usagers et s'imposer face à la concurrence qui se généralise dans le monde de la bibliothéconomie, elle/il doit comprendre que son milieu est d'une très grande importance; dépasser l'aspect matériel (papier) pour évoluer vers une conception plus moderne (informatisation, électronique ou numérique).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES SPÉCIALISÉS

Allaoua, Mourad (1996). Éléments de méthodologie. Alger: Éd. Houma.

Angers, Maurice (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger : Éd. Casbah Université.

Calmard, Pierre (2015). *L'homme à venir, comment le numérique va nous transformer*. Paris : Éditions Télémaque, pp.47-52.

Casseyre, Jean-Pierre et Gaillard, Catherine (1992). Les bibliothèques universitaires.

Paris : Presses universitaires de France. (Que sais-je?, n° 2714).

Chevry, Emmanuelle (2011). *Stratégies numériques : Patrimoine écrit et iconographique*. Paris : ADBS Éditions.

Dinet, Jérôme (2014). *La recherche d'information dans les environnements numériques*. London : ISTE Éditions, pp. 57-60.

Duchemin, Pierre-Yves (1996). L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique. Paris : Électre-Éd. du Cercle de la Librairie, pp. 19-313.

Grafton, Anthony (2012). *La page de l'antiquité à l'ère du numérique*. Paris : Louvre éditions, p. 9.

Jacquesson, Alain (1995). L'informatisation des bibliothèques : histoire, stratégie et perspectives. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, pp. 14.

Jacquesson, Alain, et Rivier Alexis (1999). *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Electre Éd. du Cercle de la Librairie.

Jarrige, Marie-Thérèse et Pechenart, Jean (1996). *Administration et bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie.

Jean, François et Bruno Patino (2013). *La condition numérique.* (1ère éd.). Paris : Éditions Grasset & Fasquelle.

Larizza, Olivier (2012). La querelle des livres. Paris : Buchet Chastel, pp. 18-118.

Pirolli, Fabrice (2015). *Le livre numérique au présent pratiques de lecture, de prescription et de médiation*. Dijon : Éd. universitaires de Dijon, pp. 56-112.

Reboult, Jacquette (1982). Les cathédrales du savoir ou les bibliothèques de recherche aux États-Unis : étude d'organisation. Paris : Publications de la Sorbonne.

Renoult, Daniel (1994). Les bibliothèques dans l'université. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie.

Sandoval, Victor (1995). Les autoroutes de l'information : mythes et réalités. Paris : Hermès.

ARTICLE SCIENTIFIQUES ET REVUES

Accart, Jean-Philippe (1996). Une expérience nord-américaine : le réseau informatisé des bibliothèques de l'université MC Gill à Montréal. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n°2, pp. 51-267.

Amarouali, Youcef (1999). Metadata : nouveau concept de description de ressources. Revue de l'information scientifique et technique, vol.9, n°2, pp.95-103.

David, Amos (2023). Data science for decisional problem solving: Data-driven or problem-driven approach? TOKI 2023, 5th biennial conference.

Arot, Dominique (2001). Les bibliothèques des universités en Allemagne : un modèle en crise. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français, 1^{er}trimestre*, pp.17-19.

Bakker, Trix (1999). La bibliothèque virtuelle: le partage des ressources documentaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n°2, pp.72-82.

Beckouche, Pierre (2017). La révolution numérique est-elle un tournant anthropologique ? *Le Débat*. N°193.

Berard, Raymond (1998). Les bibliothèques universitaires américaines : exemple ou modèle ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.43, n°4, pp.104-109.

Bouletreau, Viviane ; Gauvin, Jean-François et Ducasse, Jean Paul (1999). La publication électronique des thèses : un exemple franco-québécois de coopération à destination de la francophonie. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol.36, n°6, pp.337-344.

Bourdenet, Philippe et Svenbro, Anna (2017). Articuler le SIGB avec d'autres systèmes d'information : la décisive urbanisation des systèmes d'information documentaire. https://books.openedition.org/pressesenssib/6681?lang=fr#ftn1 & https://orcid.org/0000-0001-9031-1686

British Library (1997). Les premières bibliothèques numériques. https://www.010101book.net/fr/

Chartier, Roger (2009). « Qu'est-ce qu'un livre ? » Qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui ? Pages, marges, écrans. *Les cahiers de la librairie n*°7.

Chartron, Ghislaine (1995). Nouvelles problématiques pour l'IST. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 32, n°6, pp. 289-295.

Chasse, Jules ; Brault, Jean-Rémi et Dupuis, Onil (1994). Les bibliothèques universitaires québécoises : la concertation comme levier de développement. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.39, n°3, pp. 50-60.

Coüason, Bertrand; Dalbéra, Jean-Pierre et Emptoz, Hubert (2003). Numérisation et patrimoine. *Lavoisier*. https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2003-3.htm

Delaine, Virginie (2000). La gestion au quotidien des revues électroniques sur Intranet, vol.37, n°3-4, pp. 182-191.

Dilicom, (2012). Le prêt PNB: Prêt numérique en bibliothèque. http://www.crl-midipyrenes.fr/wp-content/uploads/2013/04/ProjetPNB Dilicom.pdf

Gabel, Gernot U.; trad. Bonis, Oristelle (1996). Les bibliothèques universitaires allemandes : intégration et aspects de coopération. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°2, pp. 52-57.

Garden, Maurice (1996). Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°2, pp. 20-25.

Gayon, Élisabeth (2010). Le livre numérique arrive dans les bibliothèques et les centres de documentation. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol.47, n°2.https://Doi.org/10.3917/docsi.472.0001

Gingold, Monique (1996). Les bibliothèques universitaires et la fourniture électronique de documents. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n°1, pp. 70-74.

Guillaud, H. (2013). Du livre au web : de l'abonnement illimité aux web services. http://lafeuille.blog.lemonde.fr/author/lafeuille/

Ihadjadene, Madjid (1988). L'accès sujet dans les catalogues en ligne : le cas des bibliothèques universitaires de France. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.43, n°4, pp. 104-109.

Lupovici, Catherine (1995). Le périodique électronique. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 40, n°2, pp.32-37.

Lupovici, Catherine (1999). Identification des ressources sur Internet et métadonnées : diversité des standards. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol.36, n°6, pp. 321-325.

Lupovici, Christian (1988). Splendeur et misère de l'informatique : mise au point sur l'informatisation des bibliothèques en Europe. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 33, n°1-2, pp. 64-73.

Maher, Slouma et Chevry Pédbayle, Emmanuelle (2017). Le lien social dans les bibliothèques universitaires à l'ère des réseaux sociaux numériques.

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=LCN_132_0123&download=1

Meney, Florence (2010). Les éditeurs et les défis du livre numérique : ces écrits qui restent. https://revue.lesliraires.ca/articles/sur-le-livre/les-editeurs-et-les-defis-du-livre-numerique-ces-ecrits-qui-restent/

Ndjock, Fleur Nadine (2023). Academic success of first university students and mastery of documentary research: applicability of the predictive model in the digital age. TOKI 2023, 5th biennial conference.

Ollendorff, Christine (1999). L'offre de service en bibliothèque académique : un essai de modélisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.44, n°4, pp.47-54.

Pelle, Françoise (1994). Le schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 39, n°1, pp. 24-27.

Poba-Nzaou, Placide & al. (2023). Digital Health Literacy and Implications: A Configurational View. TOKI 2023, 5th biennial conference.

Richards, Pamela Spence; trad. Bonis, Oristelle (1998). Vivre au rythme de l'utilisateur : un enjeu aujourd'hui essentiel pour les bibliothécaires américains. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 43, n°2, 1998, pp. 50-54.

Rif, Nahla (2001). Informatisation en Algérie : prédominance de l'aspect matériel. *El Watan*, n° 3141, pp. 11.

Tchindji, Pierre Paul (2006). La sécurité juridique des auteurs et de leurs cocontranctants dans la loi sur le droit d'auteur. *Fréquence Sud. Revue camerounaise des Sciences de l'Information et de la Communication*. Nouvelle Série, n°18, pp. 212-236.

Thoumieux, Roger (1992). Les bibliothèques universitaires : informatisation et réseaux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.37, n°2, pp. 62-71.

Vezina, Marie-Hélène et Sevigny, Martin (1999). De l'imprimé vers l'électronique : réflexions et solutions techniques pour une édition savante en transition. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 36, n°6, pp. 306-320.

Voir respectivement gallica.bnf.fr et www.digital-collections.de.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

André, Jacques et Hudrisier, Henri (2002). *Unicode, écriture du monde*? Numéro spécial de Documentation numérique, (Vol. 6, n°3-4), Lavoisier+Hermès.

Beigbeder, Frédéric (2011). Premier bilan après l'apocalypse. Paris : Grasset.

Bon, François (2011). Après le livre. Paris : Seuil.

Chartron, Ghislaine (2008). *L'offre documentaire numérique : repères et décryptage*. Documentaliste-Sciences de l'information, n°2.

Chaumier, Jacques (1996). La gestion électronique de documents. Paris : PUF.

Chaumier, Jacques (2006). *Document et numérisation : enjeux techniques, économiques, culturels et sociaux*. Paris : Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés.

Chaumier, Jacques et Dejean, Martine (1996). Recherche et analyse de l'information textuelle. Tendances des outils linguistiques. (Vol. 40, n°1). Documentaliste-Sciences de l'information.

Crinon, Jacques et Gautellier, Christian (1997). Apprendre avec le multimédia. Où en est-on? Paris : Retz.

Dillaerts, Hans et Epron, Benoît (2014). *La place du livre numérique dans les bibliothèques publiques françaises : État des lieux et prospective*. (Vol.38, n°2). Canada : Revue canadienne des sciences de l'information et de la bibliothéconomie.

Durpaire, Jean-Louis (1997). Internet à l'école. Poitiers : CRDP.

Grawitz, Madeleine (2000). Méthodes en sciences sociales. (11e éd.). Paris : Dalloz.

Jacquemin, Claude (2000). *Traitement automatique des langues pour la recherche d'information*. (Vol. 41).

Le Loarer, Pierre (2000). *Les livres électroniques ou le passage*. (Vol. 37, n°5-6). Documentaliste-Sciences de l'information.

Le Moal, Jean-Claude et Hidoine, Bernard (2000). *Bibliothèques numériques*. Paris : Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés.

Lucas, André (1998). Droit d'auteur et numérique. Paris : Librairie Technique.

Lupovici, Christian (2000). *De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture*. (Vol. 37, n°5-6). Documentaliste-Sciences de l'information.

Maingueneau, Dominique (2006). *Contre Saint Proust ou la fin de la littérature*. Paris : Belin.

Michel, Jean (1997). L'information au cœur de la transformation des systèmes de formation. Le cas des écoles d'ingénieurs. Actes du colloque Transinfo 1996. Paris : ABDS.

Michel, Jean (1989). Former aux heuristiques de l'information. (Vol.26, n°4-5, juillet-octobre 1989). Documentaliste-Sciences de l'information.

Patino, Bruno (2008). *Le devenir numérique de l'édition*. Paris : La Documentation française.

Pettenati, Corrado (1996). *Bibliothèques virtuelles, bibliothèques numérique, dans la recherche d'information sur les réseaux. Internet : pour en savoir plus.* Cours INRA, 30 septembre-4 octobre 1996, Tégastel. Paris : ABDS.

Quivy Raymond et Luc Van Campenhoudt (2011). Manuel de recherche en sciences sociales. (4e édition). Paris : Dunod, p. 42.

Robin, Christian (2003). *Les livres dans l'univers numérique*. Les études, n°5339-40. Paris : La documentation française.

Saadoum, Mélissa (2000). Technologies de l'information et management. Hermès

Salleras, Bruno et Dalbin, Sylvie (2000). *La nouvelle conception de l'intranet documentaire des AGF*. (Vol.37, n°3-4). Documentaliste-Sciences de l'information.

Sutter, Éric (1998). *Bibliothèques virtuelles et éducation. Étude d'impact à échéance* 2005. (Vol. XXVI : 2, automne 1998) Bruxelles (étude réalisée pour le Parlement Européen).

Van, Slype Georges (1997). Les systèmes électroniques de gestion des droits d'auteurs : définition, objectifs, méthode d'analyse des besoins. (Vol., n°3). Document numérique.

Vigne, Éric (2008). Le livre et l'éditeur. Paris: Klincksieck.

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

Cacaly, Serge ; Melot, Michel ; Le Coadic, Yves-François et Sutter, Éric (1997). Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. Paris : Éd. Nathan.

Cacaly, Serge ; Le Coadic, Yves-François ; Pomart, Paul-Dominique et Sutter, Éric (2008). *Dictionnaire de l'information*. (3ème Éd). Paris : Armand Colin, p. 30.

Dictionnaire de l'académie française. (9e éd). Paris : Académie française. Accès http://www.dictionnaire-academie.fr/

Dictionnaire de l'académie française. (9° éd). Paris : Académie française. Accès https://academie.atilf.fr/9/consulter/%C3%A9chantillonnage?page=1

Dictionnaire Le Robert. Accès https://www.dictionnaire.lerobert.com

Gaspard, Claude (2019). Étude empirique : définitions, méthodes, analyse et exemple. Accès https://www.scribbr.fr/méthodologie/methodologie/etude-empirique/

THÈSES ET MÉMOIRES

Bakelli, Yahia (2000). Contribution à l'étude de la problématique de l'édition électronique : cas du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. (Mémoire de Master en bibliothéconomie). Université d'Alger.

Balock, Lutéïne Louise (1994). Contribution à l'étude du système des bibliothèques et des services de documentation au Cameroun : le cas de Yaoundé. Université de Bordeaux 3.

Bamabilatena, Marie Thérèse (2005). Politique documentaire et démarche qualité à la bibliothèque de l'Institut des Relations Internationales. (Mémoire de Master). ESSTIC, Yaoundé.

Benoumelghar, Hakim (1995). Politique de communication et étude statistique sur l'exploitation des bases de données disponibles au DIST/CERIST : 1990-1998. (Mémoire de Licence en bibliothéconomie). Université d'Alger.

Benoumelghar, Hakim (2002). L'informatisation des bibliothèques universitaires algériennes : état des lieux et perspectives d'avenir. (Mémoire de Master). Université d'Alger, pp. 10-42.

Bensalah, Tahar (1997). *Informatisation d'une structure documentaire : exemple de la bibliothèque universitaire de l'USTO*. (Mémoire de PGS en Information Scientifique et Technique). CERIST.

Dahmane, Madjid (1986). Documentation et université : contribution à l'étude de la problématique documentaire de l'enseignement supérieur algérien. (Mémoire de licence en bibliothéconomie). Université d'Alger.

Dahmane, Madjid (1990). Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie. (Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information). Université de Bordeaux.

Dione, A. N (2018). Les aspects juridiques de la dématérialisation des documents du commerce maritime. (Thèse de Doctorat en droit maritime). Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Fokam Simo, Anne Claire (2013). Le portail documentaire comme outil du marketing relationnel au centre de documentation pour le développement. (Mémoire de Master). ESSTIC, Yaoundé, pp.3-5.

Mermet, Jean-Michel (1998). Coordination et mise en place d'un serveur de thèses en texte intégral à l'INSA de Lyon : conception du Front Office. (Mémoire de DESS en Informatique Documentaire). ENSSIB-Université Claude Bernard de Lyon.

NDJOCK, Fleur Nadine (2017). Observation dynamique comme outil d'aide à la décision appliquée au système éducatif : cas du Cameroun : approche de l'intelligence économique. (Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication). CNAM, Paris.

Ngo Ebga, Céline Marie (1999). La satisfaction des besoins en informations des utilisations de l'internet chez CAMNET. (Mémoire de Master). ESSTIC, Yaoundé.

Ollendorff, Christine (1999). *Construction d'un diagnostic complexe d'une* bibliothèque académique. (Thèse de Doctorat). École Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

Tetang Tchinda, Josué (1999). Évaluation de la qualité des services d'information du centre SYFED-REFER (CSR). (Mémoire de Master). ESSTIC, Yaoundé.

RAPPORTS SCIENTIFIQUES

Bakelli, Y. (2000). Les BU et les publications universitaires : apport des outils de l'édition électronique. (Communication donnée lors des Journées d'études : supports de l'information dans les bibliothèques universitaires). Université d'Annaba.

Berrouk, Saïd (1993). Les catalogues collectifs nationaux : état et perspectives. (Actes du premier séminaire national d'information : Système national d'information : état actuel et perspectives). Alger.

Berrouk, Saïd (2001). *Les bibliothèques virtuelles*. (Communication donnée lors du Salon de l'informatique et du future technologique-SIFTECH, ASTEIN). Alger.

WEBOGRAPHIE

Asprom, *Dématérialisation des documents : les clés de la réussite*. Accès https://www.asprom.com/application/kyocera.pdf

Caron, D. J. (2011). Les conséquences du numérique. Colloque sur les cultures numériques, Québec, Canada. Accès

https://www.baclac.gc.ca/fra/nouvelles/allocutions/Pages/Discours-prononce-par-Daniel-J-Caron-dans-lecadre-du-colloque-sur-les-cultures-numeriques-de-universite-laval-quebec.aspx

Chabin, A.M. *Différence entre numérisation et dématérialisation*.

Accès https://transarchivistique.fr/difference-entre-numerisation-et-dematerialisation/

Cottin, M. et al. Principes directeurs de la norme ISO 30300. Techniques ingénieur. Accèshttps://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/technologies-de-l-information-th9/gestion-de-contenus-numeriques-42311210/gestion-des-enregistrements-norme-iso-30300-h7418/principes-directeurs-de-la-norme-iso-30300-h7418niv10004.html

Broussala, Nina (2022). *Digitalisation, informatisation, numérisation quelle est la différence*? Accès https://www.bobbe.co/digitalisation-numérisation-informatisation-difference/

Charles, Philippe (2007). Accès https://www.scribber.fr/methodologie/questionnaire/

Digital, Business Africa, Cameroun: Douala et Yaoundé accueillent le premier Road show sur la digitalisation des documents. Accès https://www.digitalbusiness.africa/cameroun-doualayaounde-accueillent-premier-road-show-digitalisation-documents/

I-manuel, *La gestion électronique des documents*. Accès https://www.imanuel.fr/SP AD/SP ADdocfic4.htm

ISO, ISO 16175-1: 2020 information et documentation: processus et exigences fonctionnelles applicables aux logiciels de gestion des documents d'activités-Partie 1: exigences fonctionnelles et recommandations associées pour toute application de gestion des documents d'activités numériques. Accès https://www.iso.org/fr/standard/74294.html

ISO, ISO 16175-2 : 2020 information et documentation : processus et exigences fonctionnelles applicables aux logiciels de gestion des documents d'activités-Partie 2 : Recommandations pour le choix, la conception, la mise en œuvre et la maintenance des logiciels gérant les documents d'activités. Accès https://www.iso.org/fr/standard/74293.html

ISO, ISO 16175-3: 2010 information et documentation: processus et exigences fonctionnelles pour les enregistrements dans les environnements électroniques de bureau-Partie 3: lignes directrices et exigences fonctionnelles pour les enregistrements dans les systèmes d'entreprises. Accès https://www.iso.org/fr/standard/55792.html

The conversation, *Les défis de la gestion électronique des documents en Afrique*. Accès https://theconversation.com/les-defis-de-la-gestion-electronique-des-documents-enafrique-102826

Université de Lausanne, *Cycle de vie des documents numériques et analogiques*.

Accès<u>https://www.unil.ch/uniris/files/live/sites/uniris/files/documents/references/Cycle_de_vieugle_wRM_GED_SAE_VF.pdf</u>

Un article de S. Blanc dans la Gazette.fr fournit des indications riches. Accès http://www.lagazettedescommunes.com/204172/copier-en-toute-legalite-cest possible/?utm_sous=twitterfeed&utm_medium=twitter

Meney, Florence (2010). Accès <u>https://revue.lesliraires.ca/articles/sur-le-livre/les-editeurs-et-les-defis-du-livre-numerique-ces-ecrits-qui-restent/</u>

Gaspard, Claude (2019). Accès https://www.scribbr.fr/méthodologie/methodologie/etude-empirique/

ANNEXES

Annexe 1 : Les liens des QR Codes de l'ESIJY, l'ESSTI, l'ESSTIC, etc.

Annexe 2 : Le questionnaire d'enquête

Annexe 3: L'interface du catalogue Koha

Annexe 4 : L'interface de la plateforme DICAMES

Annexe 5: La lettre d'admission en stage au CDE

Annexe 1: Les liens des QR Codes de l'ESIJY, l'ESSTI, l'ESSTIC, etc.









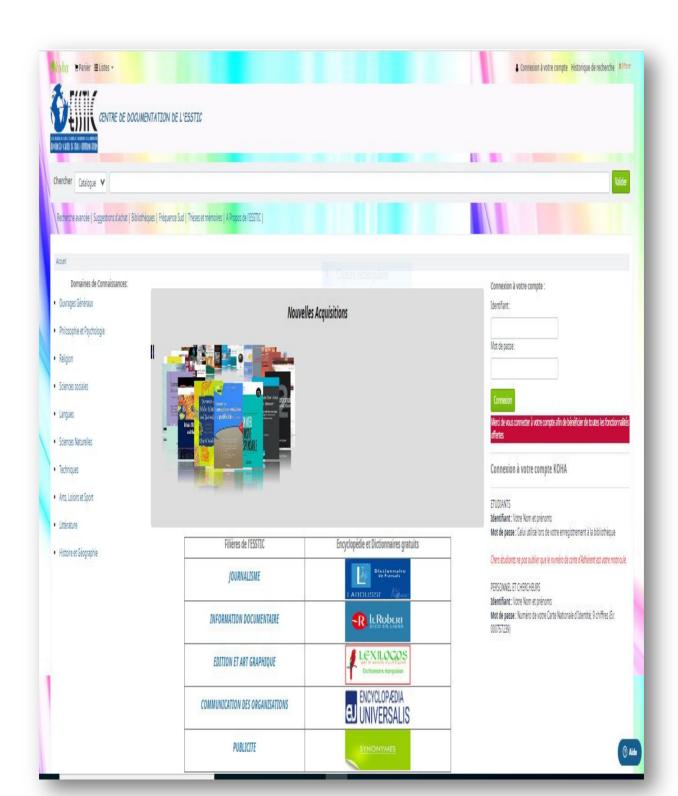


Annexe 2 : Le questionnaire d'enquête

Questionnaire de satisfaction des étudiants et enseignants-chercheurs au Centre de Documentation de l'ESSTIC

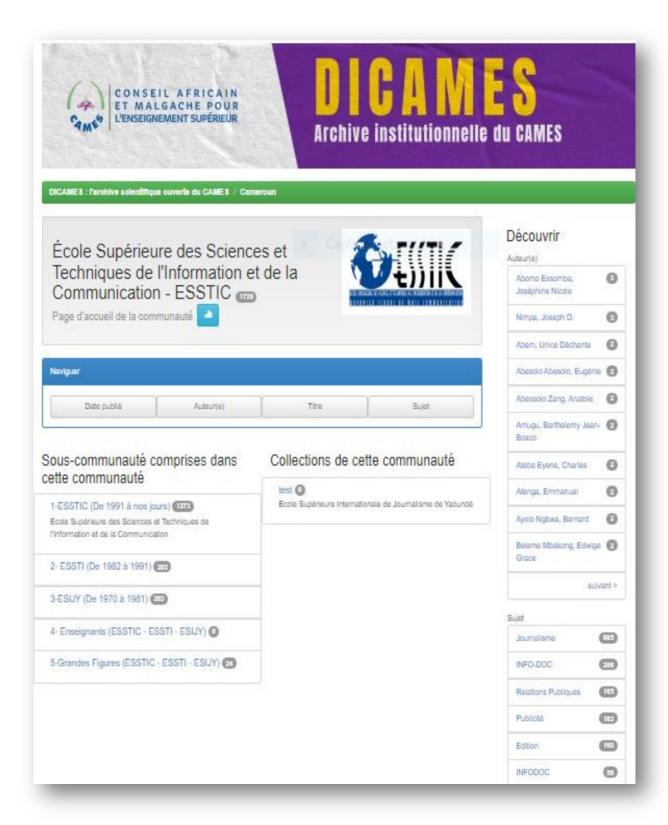
1.	Informations personnelles
a.	Fonction:
b.	Filière :
c.	Niveau:
d.	Autre:
e.	Sexe : Féminin
f.	Masculin Tranche d'âge
	18-25 25-30 30-35 35-40 40-45 45-50 50-80
2.	À quelle fréquence venez-vous dans ce centre ?
	Très souvent (au moins une fois par semaine) Souvent (environ une fois par mois) Rarement (moins d'une fois par mois)
3.	Pourriez-vous me dire quelles sont vos principales attentes à l'égard de ce centre ?
1 L 1 C 1 C 1 P	La diversification dans le choix des documents proposés (livres, presse, CD, etc.) La mise à disposition de matériel informatique (ordinateur, internet, imprimante, etc.) Un lieu de lecture/travail agréable, fonctionnel, calme Des animations et activités (lecture publique, conférence, expositions, etc.) Des horaires adaptés à mon emploi du temps Ouvoir emprunter un grand nombre de documents Autres
4.	Estimez-vous que le centre réponde de manière adéquate à vos attentes ?
Ou	i Non
S	i non, sur quels aspects il ne répond pas à vos attentes ?
5.	Que proposeriez-vous pour améliorer la situation actuelle de ce centre ?
6.	Au vu des services offerts par le centre, pensez-vous que le personnel soit qualifié ?
	Si <i>Oui</i> , pourquoi ? Si <i>Non</i> , pourquoi ?
7.	Avez-vous fait face ou observé à un moment ou à un autre des problèmes au niveau de différents services ?

	Oui	Non Non
	Si Oui, lesquels?	
8.	Pensez-vous que la mise en ligrameilleure option?	ne intégrale du contenu des documents du centre soit la
	Oui Oui	Non
	Si <i>oui</i> , pourquoi ?	
9.	Est-ce que la mise en place de	réseaux locaux vous sera utile ?
,	Oui	Non
10		lu PIB (Prêt inter bibliothèques) est nécessaire pour vous ?
10.		
	Oui Oui	Non
Questi 'ESST	_	e du projet réhabilitation du Centre de Documentation de
1.	Quel est l'état d'avancement d un pourcentage global)	e l'automatisation de vos plates Koha et DICAMES ? (Donnez
Ko	ha	
	35 %; 40 %;	15 %; 20 %; 25 %; 30 %; 45 %; 50 %; 55 %; 60 %; 75 %; 80 %; 85 %; 90 %;
DI	CAMES	
	35 %; 40 %;	15 %; 20 %; 25 %; 30 %; 45 %; 50 %; 55 %; 60 %; 75 %; 80 %; 85 %; 90 %;
2.	Pour ce faire (le catalogage), fa	ites-vous appel aux sources bibliographiques?
	Catalogues collectifs nationaux	, lesquels ?
	Catalogues collectifs étrangers	lesquels ?
3.	Est-ce que votre catalogue par	rapport à d'autres répond de manière adéquate à votre attente ?
	Oui	Non
	Si <i>Non</i> , pourquoi ?	



Annexe 3: L'interface du catalogue Koha

Annexe 4: L'interface de la plateforme DICAMES



Annexe 5 : La lettre d'admission en stage au CDE



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION B.P: 1328 Yaoundé - Cameroun

Tél. (237) 242 16 08 80 Site web: www.esstic-uy2.cm E-mail: infos@esstic.cm

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

Yaoundé, le 2 7 AVR 2022

22/358 /ESSTIC/DR/CSFPG

Monsieur GOTAN Firmin Master 2 IST Tel: 652 38 40 06

Objet: Admission en stage Professionnel

Monsieur,

Faisant suite à votre demande dont les références sont consignées en marge,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous acceptons de vous accueillir en stage professionnel au Centre de Documentation de notre institution pour une durée de quatre (04) mois à compter du 02 Mai 2022.

Durant votre stage, vous travaillerez sous l'encadrement professionnel du Docteur MBOA Thomas.

Par ailleurs, vous voudrez bien noter qu'au terme de votre stage, un exemplaire de votre rapport devra être déposé au Centre de Documentation de l'école.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pr. Alice NGA MINKALA

Le Directeur

CONTACTS: 677.378. 688 - 678.087.725 - 699.972.859

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	iii
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES ACRONYMES	vi
LISTE DES SIGLES	ix
LISTE DES TABLEAUX	xii
LISTE DES FIGURES	xiii
RÉSUMÉ	xiv
ABSTRACT	xv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1.Le contexte	
1.1Les éléments historiques sur l'informatisation des bibliothèques	
1.1.1Les procédés mécaniques et photographiques	3
1.1.2 Les procédés informatiques	4
2.L'éclairage de l'objet principal du mémoire	
2.1 La définition du sujet	
2.2 La genèse	
2.3 Les intérêts du mémoire	
3.Les objectifs du mémoire	
3.1 L'objectif principal	
3.2 L'objectif secondaire	
4.Le cadre théorique	
6.L'hypothèse de travail	
6.1 L'hypothèse spécifique	
6.2 Les hypothèses générales	12
7.La méthodologie	13
7.1 L'Échantillonnage	
7.2 Le questionnaire	14
7.3 L'entretien	14
7.4 L'observation participante	15
7.5 Le focus group	
8.L'annonce du plan	

PREMIÈR	E PARTIE :	. 16
PRÉSENT	ATION DU CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL	. 16
CHAPITR	E I : CLARIFICATION CONCEPTUELLE	. 17
1.La pro	ésentation des concepts clés de l'étude	. 17
1.1	Automatisation	. 17
1.2	Digitalisation	. 17
1.3	Informatisation	. 17
1.4	Numérisation	. 18
1.5	Bibliothèque	. 18
1.6	Bibliothèque Universitaire	. 19
	1.6.1 La définition des concepts liés à la Bibliothèque Universitaire	. 19
	1.6.1.1 La bibliothèque patrimoniale	. 20
	1.6.1.2 La bibliothèque du chercheur	. 20
	1.6.1.3 La bibliothèque de référence	. 20
-	ésentation générale des bibliothèques universitaires de quelques pays développés Les bibliothèques universitaires en Allemagne	
	2.1.1 L'organisation	. 22
	2.1.2 Les collections	. 22
	2.1.3 La coopération	. 23
	2.1.4 Le multimédia et les services électroniques	. 24
	2.1.4.1 Le Bade-Würtemberg.	. 25
	2.1.4.2 Le Rhénanie-Du-Nord-Westphalie	. 26
2.2	Les bibliothèques universitaires aux États-Unis	. 26
	2.2.1 La coopération et les organisations professionnelles	. 27
	2.2.2 La Library of Congress	. 28
	2.2.3 L'Oregon State Board of Higher Education	. 28
	2.2.4 Le Research Libraries Group	. 29
	2.2.5 Le Council on Library Ressources	. 29
	2.2.6 La National Science Foundation	. 29
	2.2.7 La National Commission of Libraries and Information Science (NCLIS)	. 29
	2.2.8 Le Center for Research Libraries	. 29
	2.2.9 Le Scientific Information Dissemination Centers (SIDC)	. 30
2.3	Les bibliothèques universitaires au Canada	

2.3.1 La conférence des recteurs et des principaux des universités du Québ (CREPUQ)	
2.3.2 Le comité de coordination des bibliothèques	33
2.3.3 L'automatisation et les réseaux	35
2.3.4 Les perspectives pour les BU québécoises	36
2.4 Les bibliothèques universitaires en France	
2.4.1 La typologie des bibliothèques universitaires françaises	
2.4.2 La direction des bibliothèques de France et de la lecture publique (DBLP)	40
2.4.3 La division de la coopération et de l'automatisation (DICA)	41
2.4.4 La direction de la planification et du développement universitaire	
2.4.5 La direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèqu (DISTB)	
2.4.6 La direction de l'information scientifique, des nouvelles technologies et d bibliothèques (DISNTB)	
CHAPITRE II : L'ÉTAT DE L'ART SUR LES ENJEUX ET LES DEFIS D	ÞΕ
L'INFORMATISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE4	45
1.Les enjeux de l'informatisation d'une bibliothèque/Centre de Documentation	45
1.1 Les objectifs de l'informatisation	
1.2 Les avantages de l'informatisation	
1.3 Les inconvénients de l'informatisation	
2.1 Les défis humains	
2.1.1 Auprès des usagers	
2.1.2 Auprès des documentalistes	
2.1.2 Auprès des éditeurs/libraires	
2.1.4 Auprès des institutions	
2.2 Les défis logiciels, matériels et financiers	
2.3 Les défis juridiques	
3.Les problèmes à éviter	
DEUXIÈME PARTIE :	
LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ESSTIC	50
CHAPITRE III : LA PRESENTATION DE L'ETUDE EMPIRIQUE	61
1.La période de l'enquête	

Enjeux et défis de l'informatisation d'une Bibliothèque Universitaire : le cas de l'ESSTIC.

2.Les personnes enquêtées	
2.1 Identification des personnes enquêtées	61
3.Le questionnaire d'enquête et l'outil de traitement	
3.1 Le questionnaire d'enquête	67
3.1.1 La tendance des enquêtés au CDE	67
3.1.2 Le besoin des enquêtés	67
3.2 L'outil de traitement des questionnaires de l'étude	70
CHAPITRE IV : LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	71
1.L'analyse des résultats	71
2.Les discussions des résultats	
3.L'enquête de satisfaction	75
CONCLUSION GÉNÉRALE	76
BIBLIOGRAPHIE	xvi
ANNEXES	xxvii
Annexe 1 : Les liens des QR Codes de l'ESIJY, l'ESSTI, l'ESSTIC, etc	xxviii
Annexe 2 : Le questionnaire d'enquête	xxix
Annexe 3 : L'interface du catalogue Koha	xxxi
Annexe 4 : L'interface de la plateforme DICAMES	xxxii
Annexe 5 : La lettre d'admission en stage au CDE	xxxiii
TABLE DES MATIÈRES	xxxiv